SIXIÈME ANNÉE. — N° 129 15 MAI 1902 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ECHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

LES ÉTUDES SUR LE MERVEILLEUX

Réponse au R. P. Hilaire de Barenton

J'ai promis de répondre au remarquable article que le R. P. Hilaire de Barenton a publié sous ce titre « Utilité et Dangers des Etudes sur le Merveilleux », dans notre numéro du 15 avril.

Je viens de relire cet article attentivement.

Ou je l'ai mal compris, ou l'idée mère, l'idée centrale, en est celle-ci :

« Les études sur le Merveilleux sont sans danger, elles sont même utiles, mais à une condition : il faut, avant de les entreprendre, s'être muni de principes solides, à l'aide desquels on distinguera à première vue le bon grain de l'ivraie, le naturel de l'extra-naturel, et, dans l'extra-naturel, le diabolique du divin. »

C'est la méthode des idées préconçues. C'est la méthode qui permet, quand un phénomène vous gêne, de l'écarter arbitrairement, à la façon des gouvernements aux abois qui se débarrassent des interpellations dangereuses par la question préalable.

Cette méthode peut avoir ses avantages. Elle en a même de très réels. Le principal est de donner à ceux qui l'emploient une grande assurance, un ton dogmatique, de nature à en imposer aux intelligences superficielles, celles qui aiment mieux se laisser conduire que de se conduire elles-mêmes.

Mais, si cette méthode a ses avantages, elle a aussi ses défauts. Et, dans le nombre, il en est un qui me paraît capital. C'est que les conclusions auxquelles elle vous conduit ne peuvent être acceptées que par les personnes qui ont adopté les principes qu'elle a posés *a priori*, qui ont admis le postulat qui lui sert de base fondamentale.

Dans l'espèce, les principes sur lesquels se fonde la méthode que préconise le R. P. H. de Barenton, sont ceux de la théologie catholique. Il s'ensuit que les catholiques seuls peuvent souscrire aux conclusions auxquelles elle aboutit.

Tous ceux qu'intéresse le Merveilleux ne sont malheureusement pas des catholiques. Il y a, parmi eux, beaucoup de libres-penseurs, de simples curieux, de spirites, d'occultistes, de philosophes d'écoles les plus diverses. Pour tout ce public, la méthode du R. P. de Barenton n'offre aucune garantie de certitude. Or, notre but, à nous, n'est pas seulement de convaincre de nos idées les catholiques, qui le sont d'avance, mais tous ceux qui, de bonne foi, veulent se renseigner sur les phénomènes de l'au-delà.

Force nous est donc de suivre une méthode d'investigations qui soit de nature à satisfaire à la fois les catholiques et ceux qui ne le sont pas.

Nous croyons que, dans ces conditions, la seule qui convienne est celle de « la table rase ».

Nous ne partons pas d'un principe pour aller aux faits ; nous allons aux faits pour essayer d'en dégager un principe.

Nous prenons un phénomène, nous l'étudions sous toutes ses faces, nous en déterminons les caractères essentiels. Puis, quand nous l'avons ainsi *observé*, nous le *comparons* aux autres phéno-

mènes du même ordre, observés précédemment. Enfin, de ces rapprochements, nous déduisons une hypothèse explicative. Et, provisoirement, nous admettons cette hypothèse comme la loi des phénomènes, jusqu'au jour où un phénomène nouveau nous démontre que cette hypothèse est fausse.

En procédant de cette façon, depuis six ans que cette revue est fondée, nous avons déduit de nos constatations un certain nombre d'hypothèses. Il se trouve que ces hypothèses sont conformes aux principes et aux dogmes catholiques.

Tous ceux qui nous ont suivis — quelles que soient leurs religions ou leurs doctrines philosophiques — doivent, s'ils sont de bonne foi, penser comme nous sur les phénomènes que nous avons étudiés. Nous avons ainsi, au moins théoriquement, amené à penser en catholiques des gens qui ne l'étaient pas. Notre méthode, même au point de vue où se place le R. P. de Barenton, a donc au moins un avantage de plus que la sienne. Pourquoi en changerions-nous, puisque lui-même nous concède qu'elle n'est pas contraire aux enseignements de l'Eglise?

J'ajoute qu'elle est moins susceptible d'erreurs que ce que j'appelle la méthode *a priori*.

Prenons un exemple. Le R. P. H. de Barenton pose, par exemple, en principe, que, dans les phénomènes qui nous occupent, « le rôle de l'agent extra-naturel, de l'*esprit*, se borne à mettre en jeu les énergies naturelles des êtres dont il se sert ».

Le Révérend Père admet cela comme une vérité révélée. Mais alors, à quoi bon s'occuper du Merveilleux, si cela est connu d'avance? À notre sens, cette proposition ne peut pas être un point de départ, elle ne peut être qu'un point d'arrivée.

En tout cas, si on l'admet sans démonstration, elle risque de nous égarer. Tout individu qui, en mettant en jeu ses énergies naturelles, produira un phénomène qui dépasse les bornes de son intelligence propre, sera, en vertu de ce principe, mû par un agent extra-naturel.

C'est manifestement faux. Certains médiums produisent des phénomènes qui dépassent leur entendement particulier, et il ne paraît pas toujours nécessaire, pour expliquer ces phénomènes, de faire intervenir un agent extra-naturel.

Les tables tournantes et parlantes, que cite précisément comme exemple le Révérend Père, présentent un phénomène dans lequel beaucoup d'observateurs se refusent à voir l'action d'un invisible. Ont-ils raison? Ont-ils tort? A l'heure actuelle, nul ne peut le dire avec certitude.

Nos observations personnelles nous ont amenés à croire, quant à nous, qu'il y a bien là, en effet, une manifestation d'un agent extra-naturel. Mais d'autres pensent autrement que nous. M. Flammarion, pour ne citer que lui, à propos des expériences de Victor Hugo à Guernesey, a donné une explication qui exclut toute intervention de l'au-delà.

Le criterium que propose arbitrairement le R. P. de Barenton tranche la question. De quel droit? Qui nous dit que l'avenir lui donnera raison ?

J'entends bien l'objection.

« J'ai dit, me ripostera le Révérend Père, que le rôle de l'agent extra naturel se borne à mettre en jeu les énergies naturelles de l'être dont il se sert; je n'ai pas dit qu'il faille supposer l'intervention d'un agent extra-naturel toutes les fois où l'exercice des énergies naturelles de tel être donné produit un phénomène qui dépasse ses facultés ordinaires. »

Mais alors, mon Révérend Père, vous n'avez rien dit du tout. Votre criterium n'en est plus un.

Vous nous donnez encore un conseil qui vous paraît très judicieux. Ce qu'il faut éviter, dites-vous, ce sont les jongleurs. Pardieu, cela va de soi; mais si nous suivions votre méthode, nous risquerions fort de nous tromper; nous prendrions souvent de braves gens pour des fumistes et réciproquement.

Vous supposez la jonglerie partout où le phénomène s'entoure d'imaginations, de pratiques, de paroles ou de gestes contraires à vos idées. Nous ne condamnons, nous, personne par avance. Nous essayons, avant de nous prononcer, de nous rendre compte.

Parce qu'un médium fait profession de spiritisme — doctrine que nous repoussons — nous n'en concluons pas qu'il est un charlatan. Nous dégageons les faits de leurs ambiances, nous les voyons en eux-mêmes : nous les apprécions comme nous croyons devoir le faire, sans nous occuper des explications plus ou moins saugrenues que nous proposent ceux qui les produisent ou ceux qui les ont observés avant nous.

Vous nous reprochez Mme de Mondétour.

Vous dites, parlant des articles que nous lui avons consacrés et de ceux que nous avons consacrés à

divers empiriques dont l'actualité nous imposait de nous occuper : « Les guérisons opérées au nom de Dieu par un saint prêtre, le prince de Hohenloe, les exploits équivoques d'une certaine dame de Mondétour, qui fait des miracles à Bruxelles, les merveilles d'une sorte de charlatan, appelé *saint Baccari* ou *le saint de Marlhes*, sont présentés sous les mêmes couleurs, avec le même sérieux. »

Cela, mon Révérend Père, n'est pas exact, et je m'étonne que vous vous exprimiez ainsi. C'est sous des couleurs très distinctes, et nullement avec le même sérieux, que nous avons présenté les personnages auxquels vous faites allusion.

Sur *Baccari*, nous avons résumé les appréciations de deux journaux différents, l'un catholique, l'autre libre-penseur, sans donner d'appréciations personnelles, parce que nous n'avions pas eu l'occasion de voir de près le personnage en question.

Sur Mme de Mondétour, nous avons publié une étude documentée, qui comprenait deux parties : l'une concernait les faits ; l'autre les explications. Les faits, nous les avons constatés. Quant aux explications que donnait Mme de Mondétour, nous les avons discutées, nous les avons trouvées puériles et erronées, et nous en avons proposé d'autres, tirées de notre expérience et qui nous paraissaient logiques.

Vous repoussez les phénomènes, quand les personnes vous déplaisent, et cela, sans même avoir vu les uns et interrogé les autres. C'est une nouvelle cause d'erreur de votre méthode *a priori*. Notre méthode, à nous, nous impose de distinguer les personnes des faits et de les apprécier séparément.

Ainsi avons-nous fait jadis, à propos de Mlle Couëdon, dont nous avons maintes fois constaté la lucidité, sans souscrire jamais à l'explication que, de bonne foi d'ailleurs, elle en donnait, en se disant inspirée par l'Ange Gabriel...

En résumé, mon Révérend Père, à votre méthode nous préférons la nôtre, car elle met d'accord les besoins de notre esprit avec les aspirations de notre foi, nous permet de faire partager nos croyances à des hommes qui, sans elle, ne nous écouteraient pas, et aussi parce que, ne préjugeant jamais le mal, elle laisse moins de place à l'arbitraire et au parti-pris.

Cela ne veut pas dire, mon Révérend Père, que nous n'ayons jamais commis d'inexactitudes et même de bévues. Les hommes sont les hommes, et leur propre est de se tromper. *Errare humanum est.* Aussi bien, n'est-ce pas tant ce que nous avons fait que ce que nous avons voulu faire, que j'ai voulu défendre en répondant à votre article, d'ailleurs si bienveillant. Il n'y a que les intentions qui comptent. Et n'avez-vous pas reconnu vous-même que les nôtres, au fond, n'étaient pas si mauvaises.

GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Le Merveilleux à la Martinique.*

Ce n'est pas une ville seulement, — hélas ! avec des milliers de victimes, — qui disparaît dans cette affreuse catastrophe de Saint-Pierre-Martinique : c'est un monde, le vieux monde créole, aimable et brillant, dont s'effacent jusqu'aux derniers vestiges.

A la fin du XVIIIe siècle régnait à la Martinique (comme dans toutes les Antilles), une aristocratie élégante et fastueuse, hospitalière, dissipée, batailleuse, dont les duels ont laissé de tragiques souvenirs dans la belle allée des Palmiers, au jardin des Plantes de Saint-Pierre. La richesse était telle, l'or si commun, que quelques gentilshommes de mauvais goût s'amusaient à faire paver leur maison de piastres d'Epagne Le jeu infernal qu'on y tenait ne pouvait parvenir à les ruiner. Chaque habitation avait son trésor caché ; on en retrouvait encore par hasard un siècle après.

C'était un curieux mélange de luxe et de simplicité. Les tremblements de terre s'opposaient à toute construction grandiose ; on en prenait gaîment son parti, abritant sous le chaume des raffinements de bien-être dignes de palais : caves pleines de vins exquis, armoires regorgeant des plus fines toiles de Hollande et de précieuses étoffes, offices remplis de riche vaisselle d'argent. Les révolutions de 1793 et de 1830 avaient commencé de ruiner les familles patriciennes de l'île, celle de 1848 les acheva. La plupart rentrèrent en France.

La créole — est-il besoin de rappeler que « créole » s'entend du blanc né aux îles et que ce mot ne doit faire préjuger aucun mélange de sang noir — la créole, malgré de délicieuses exceptions, n'était pas l'enchanteresse qu'ont dépeinte comme à l'envi les romanciers. Les jolies femmes étaient rares aux colonies comme ailleurs, et l'ardent climat dévorait leur beauté non sans doute aussi vite que celle des mulâtresses, vieilles à vingt-cinq ans, mais rapidement.

Elles étaiant généralement positives et prosaïques. Le milieu étroit où elles vivaient, claquemurées dans un cercle de devoirs et d'habitudes, devait forcément produire une certaine sécheresse d'esprit. Ni salons, ni théâtres, ou si peu, ni concerts, ni musées, ni flirt même, tant la vie est à portes ouvertes. D'excellentes mères de famille, de bonnes ménagères, voilà ce qu'on trouvait au pays des pamplemousses et des colibris.

Mais superstitieuses à l'excès. Nul n'est plus accessible au merveilleux que la créole. Les grossières vapeurs montées du fonds nègre ont envahi ou touché tous les esprits.

Le nègre est arrivé d'Afrique portant avec lui ses dieux, représentés par des fétiches auxquels il restait vaguement fidèle, malgré le baptême. A certaines époques, ils se réunissaient dans les bois pour accomplir certains rites. (On a publié de curieux détails sur cette sorte de franc-maçonnerie, mélangée de satanisme, des nègres aux Antilles.) Ils possédaient le mystère des poisons insaisissables qui anéantissaient en quelques heures des familles entières, maîtres, esclaves, bestiaux. On appelait les nègres adhérents à ces mystères *Quimbois* ; tout quimbois était sorcier.

Quand ils étaient convoqués la nuit, on voyait des lumières glisser le long des mornes, osciller à travers les arbres, courir comme des feux-follets le long des précipices ; toutes les vieilles femmes en mouraient de peur. On s'attendait à quelque catastrophe pour le lendemain, d'autant plus que parfois un tremblement de terre ou quelque autre phénomène vint justifier cette épouvante. Ainsi, pendant une nuit où les Quimbois étaient réunis, la montagne Pelée gronda et rugit, et le lendemain la campagne était couverte d'un blanc suaire, comme s'il eût neigé. Les imaginations en furent si frappées que toutes les églises se remplirent de fidèles.

Les négresses, aux superstitions de l'Afrique, à celles des Caraïbes, premiers possesseurs de l'île, et dont les « Zombis » n'ont pas déserté leur chère Manania, joignent tout ce qu'elles ont pu happer de nos superstitions européennes. Elles ont une foi profonde dans la sorcellerie, les charmes, les philtres, les revenants, les rêves, la lecture dans la main, le marc de café, etc. Leur premier soin, sitôt éveillées, est de courir se raconter leurs songes, au pas des portes. C'était l'antique coutume grecque. Les Grecs pensaient qu'en racontant tout haut leurs songes, au soleil matinal, vainqueur de la nuit, ils les purifiaient de toute influence maligne. De là le songe dans les tragédies.

Toutes ces superstitions imprégnaient la petite créole, livrée dès l'enfance, aux soins des négresses et des mulâtresses. Elles venaient la relancer au logis, avec les cent colporteuses qui assiègent les maisons, marchandes de fleurs, de quincaillerie, de bijoux, d'étoffes, d'acras (beignets), tout chauds — un des cris les plus curieux de la vieille rue créole : « *Acras pois blancs... acras la mori* » — marchandes de fruits de France, de riz au lait, de corossols.

C'est à des philtres, nul n'en doutait, que la négresse doit sa séduction redoutable, plus dangereuse que celle de la mulâtresse. Certes, la peau d'ébène ne peut entrer en rivalité avec l'éclat de la fille de couleur. Mais cet éclat se flétrit très vite. La mulâtresse est vieille à vingt-cinq ans. La séduction inexplicable de la négresse est plus durable. Mme Honemaire de Hell, dans de curieux souvenirs de la Martinique, cite un de ces cas d'ensorcellement.

« Dans une promenade au Mont-Parnasse, j'eus l'exemple de ce que devient souvent un fils de famille qui se laisse ensorceler par quelque négresse.

« On me conduisit à sa case, située sur un petit plateau qu'entouraient de profonds ravins et quelques pitons isolés. Là, je vis un jeune blanc, au menton imberbe, aux traits délicats, au type aristocratique, entouré de six négrillons et négrillonnes dont il était le père. Sa négresse, assise sur un escabeau, avait à son sein un négrillon entièrement nu, selon l'usage.

« Eh bien, ce jeune homme avait quitté l'aisance de sa famille, rompu avec ses amis, brisé son avenir pour venir vivre avec une négresse sur un coin de la montagne où son aïeul avait jadis de grandes propriétés : la case était sur l'emplacement même de la maison de plaisance où s'était exercée si souvent une fastueuse hospitalité. Tout avait été saccagé et brûlé en 1830, et le terrain seul restait à la famille.

« Les seules ressources pour donner la pâture à tant de bouches, étaient dans quelques vaches et quelques poules dont la négresse allait chaque matin à la ville vendre le lait et les œufs. On cultivait autour de l'ajoupa, suffisamment de manioc pour l'usage habituel, ainsi que des patates. Quant aux fruits, les arbres d'alentour se chargeaient de les fournir.

« Ce qui me surprit le plus, ce fut de voir combien cette vie de Caraïbe avait peu déteint sur le jeune homme. Avec son pantalon de toile, sa jaquette, son chapeau de paille et son cigare à la bouche, il avait l'air d'un gentilhomme autant que possible, paraissant même plus jeune que son âge. Aucune contrainte, aucune gêne dans sa façon de nous recevoir. Et pourtant, qu'avait-il à nous offrir? Pas même du pain, mais du manioc. Ayant demandé à boire, on m'ap-

porta de l'eau dans une tige de bambou en guise de carafe.

« — Croyez-vous, me dit-il, avec un nuage de tristesse dans les yeux, que je n'aie pas essayé de rompre le charme qui me retient ici? Vaincu par les supplications de ma famille, j'ai déserté plusieurs fois l'ajoupa et me suis même prêté à des projets de mariage.

« Pendant deux ou trois jours, ma vie à Saint-Pierre était supportable, mais au quatrième, je partais comme un fou, comme un enragé, sans que rien au monde put m'empêcher de revenir ici. Quand elles nous tiennent, ces moricaudes, allez, elles nous tiennent bien ! »

***

Ces noires Circé deviennent oraculaires sur leurs vieux jours. Bien connue est la prédiction de la négresse qui annonça à la petite Françoise d'Aubigné, fille d'un aventurier réfugié à la Martinique, qu'elle deviendrait « presque Reine ». Plus connue encore, celle de la vieille Euphémie, la sorcière des Trois-Ilots, annonçant à Joséphine de Tascher qu'elle serait « plus que Reine » (1). Elle n'a pas été faite après coup ; Alexandre de Beauharnais, le premier mari de Joséphine, et qui croyait sans doute, dans sa modestie charmante de libéral disciple de Rousseau, que l'oracle se réaliserait par lui, l'avait raconté dans le salon de sa tante — le petit salon bleu et argent que l'on appelait « l'Œuf de l'Assemblée nationale » — longtemps avant que la jolie créole eût connu ce général maigre et jaune auquel son notaire la dissuadait si vivement d'accorder sa main.

George Malet.

PRÉDICTIONS RÉALISÉES

La Catastrophe de la Martinique prédite par les Voyantes de Tilly

L'épouvantable cataclysme qui vient d'anéantir une partie de l'île de la Martinique avait été prédite en 1897, d'une façon très précise, par les Voyantes de Tilly-sur-Seulles.

Nos lecteurs peuvent s'en rendre compte.

Marie Martel (*Echo du Merveilleux*, année 1897, p. 257). — Marie Martel, dans un entretien, dit : « L'incendie du Bazar de la Charité n'a été qu'un premier avertissement. Si la France ne fait pas pénitence, un autre avertissement plus terrible lui sera donné ; **ce sera une catastrophe épouvantable, produite par le feu encore, et où il périra beaucoup plus de monde que dans l'incendie du Bazar de la Charité.** Si après ce dernier avertissement les hommes ne reviennent point à Dieu, alors les grands châtiments commenceront. »

Louise Polinière (année 1897, p. 232). — **Louise Polinière voit les détails de la deuxième catastrophe, des hommes se tordant dans les flammes. Un éboulement doit accompagner ce sinistre. Le nom de la rue ou de l'endroit commence par Mar...**

Ces deux prophéties, et notamment celle de Louise Polinière, sont vraiment extraordinaires et ne peuvent être, il nous semble, attribuées au hasard.

Les Prédictions de Mlle Couëdon

Nous avons également recherché si Mlle Couëdon n'avait point fait pressentir autrefois la terrible disparition de Saint-Pierre. Et nous avons constaté qu'elle aussi l'avait prédite.

Parlant de la catastrophe du Bazar de la Charité elle en annonce, en 1897, une autre plus terrible encore.

Echo, 1897, page 136 *L'autre n'est rien à côté.*
De longs voiles crêpés,
J'en vois comme des milliers.

— — 156 *Le feu va y passer,*
Et cela sans tarder.
Une catastrophe aisée
Dont on n'a pas idée.
Des hommes vont griller.
J'en vois plus d'un millier.
Et puis, comme à côté,
Je vois des chairs glacées,
Une fièvre passée,
Je vois, sera redonnée.

— — 28 *Quand la terre va trembler,*
Ce n'est pas éloigné,
Trois nations se rassembler
Et la guerre éclater.

— — 106 *Des volcans vont s'élever.*

(1) Voir *Echo du Merveilleux* du 18 avril 1899. Reportage dans un fauteuil : *Plus que Reine!*

Echo, 1897, page 156 *Sur un mont très élevé,*
De la mer entouré,
Je vois quelque chose se passer.
Des monts vont s'ébouler,
J'en vois un très élevé
Dont tous ont la pensée.

— — 186 *Le soufre va tomber*
Mais pas de ce côté.
— — 253 *La terre va trembler,*
Car ici, de ce côté,
Une secousse sera donnée.
Ce n'est pas éloigné,
Des maisons seront ébranlées.

— — 291 *Le soulèvement aura lieu à*
[l'étranger.

Echo, 1898, page 91 *La terre va trembler,*
Une secousse sera donnée,
Des maisons vont tomber,
J'en vois s'effondrer.

Echo, 1897, page 171 *Je vois une ville s'effondrer,*
Ce n'est pas très éloigné,
Des falaises à côté
Je les vois s'écrouler
La mer tout emporter,
Je vois le sol crevassé.

Mme Lay-Fonvielle et l'accident du *PAX*

L'émotion générale produite par les premières nouvelles de la catastrophe de la Martinique était à peine calmée qu'un terrible accident venait la raviver douloureusement. Deux hardis aéronautes, MM. Severo et Sachet, qui essayaient pour la première fois un dirigeable, ont été précipités dans le vide à la suite de l'explosion de leur ballon.

Or, Mme Lay-Fonvielle, la voyante de la place Saint-Georges me disait textuellement, le 15 décembre dernier :

« ... Et puis, tiens, un homme qui voudra s'élever dans les airs avec une machine pour voler, tu comprends, tombera et je le vois tué. On en parlera beaucoup... »

Plus loin, questionnée sur les visites probables des souverains en France, durant l'année 1902, Mme Lay-Fonvielle avait prédit celle du shah de Perse.

Les journaux nous apprennent aujourd'hui l'arrivée prochaine du roi de Perse à Contrexeville.

Ces prédictions, exactement réalisées et s'ajoutant à toutes celles que nous avons déjà données, sont d'intéressants exemples véritables de la sûreté de « vision » de Mme Lay-Fonvielle.

René Le Bon.

Les voyantes et les élections

Nous avons donné, dans plusieurs numéros, les prédictions des principales voyantes sur les élections législatives. Le second tour de scrutin est terminé. Les résultats en sont connus, encore qu'un peu discutés. Nous pouvons maintenant décerner des palmes à celles qui ont dit vrai. Quant à celles qui se sont trompées, nous les excuserons en pensant que la politique est chose tellement obscure, embrouillée et boueuse, qu'il n'est guère étonnant qu'elles n'aient pas vu clair au travers.

Ceci dit, résumons.

Mme Ida : « Les élections donneront à la France le même Parlement, à quelque chose près. »

Mme Lay-Fonvielle : « Il n'y aura pas de grands changements. Beaucoup d'hommes actuellement au Parlement y rentreront. Mais j'en vois d'autres, des nouveaux, des fiers, jeunes principalement... » Et plus loin elle explique qu'elle veut parler des nationa listes.

Mme Bailly : « Les élections seront républicaines. »

Mme Kaville : « Le gouvernement triomphera incomplètement, mais triomphera cependant. »

Tout cela est exact. La composition de la prochaine Chambre sera, au point de vue des idées, à quelque chose près, celle de l'ancienne.

Les élections ont été fort calmes, corroborant ainsi les dires de Mmes Bailly et Kaville.

Pour ce qui est du ministère Waldeck-Rousseau que certaines voient par terre et d'autres au pouvoir : il faut attendre la rentrée des Chambres.

Quant à M. Millerand que Mme Kaville voyait battu, il a été réélu. M. Brisson dont elle prédisait l'insuccès a bien été battu à Paris, mais élu à Marseille.

Somme toute, beaucoup plus de vérité que d'erreur.

René Le Bon.

Erratum. — Dans le dernier numéro de l'*Echo du Merveilleux*, j'ai attribué à M. Millerand ce qui concernait M. Brisson.

R. L. B.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner sans frais **et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

LE SUAIRE DE TURIN

et l'image du Christ

Comme il fallait s'y attendre, on a continué, cette quinzaine, à discuter, dans la presse, sur l'authenticité du Suaire de Turin. Il ne semble pas cependant qu'on ait dit des choses ni bien nouvelles, ni bien frappantes. L'article qui nous paraît le plus digne d'être reproduit, est un article du *Figaro*, relatant une conversation d'un rédacteur de ce journal avec Son Eminence le cardinal Richelmy, archevêque de Turin. Le voici *in extenso* :

— Avant tout, déclare Son Eminence, il faut qu'il soit bien entendu que les opinions sont, en l'espèce, tout à fait libres. Il ne s'agit pas d'article de foi. Un croyant peut être un parfait catholique et ne pas croire à l'authenticité du Saint-Suaire de Turin.

» J'y crois pour plusieurs raisons. D'abord, le Christ pouvait très bien produire un fait en dehors de l'ordre naturel et imprimer ses traits sur un linceul. Mais je mets à part cette hypothèse. »

Le cardinal me présentait deux belles photographies de la tête du Christ.

— Voyez ces deux épreuves : l'une négative et l'autre positive, prises sur le Saint-Suaire. N'est-il pas extraordinaire que vous découvriez infiniment plus de détails et de netteté sur le négatif que sur le positif?

« Et cependant, quand vous regardez le linceul sacré à l'œil nu, vous ne voyez que le positif, sans beaucoup de détails. Et à qui doit-on le portrait exact détaillé du Christ? Au négatif obtenu par la photographie.

« Sans vouloir remonter aux temps très anciens, nous avons cette précieuse relique à Turin, apportée par le duc Emmanuel Philibert, depuis le 14 septembre 1578, c'est-à-dire depuis 324 ans, enfermée soigneusement dans un coffre. Elle n'a pu être soumise à aucune altération.

« Or, est-il raisonnable de dire que ces empreintes, au lieu d'être celles du sang du Rédempteur, ne sont que le résultat d'une peinture faite avec du sang de bœuf ou tout autre produit? Bien entendu, à ces époques, il n'était pas question de la photographie, dont on n'avait pas le moindre soupçon...

« Quel serait donc l'incomparable artiste qui aurait peint sur la toile cette image, n'offrant à l'œil nu que des ombres souvent informes et des détails si extraordinaires en photographie? Un peintre aurait accentué les détails sur la toile, afin que les yeux humains puissent retrouver une image reconnaissable.

« Un artiste qui aurait eu l'intuition de ce que produit la photographie et aurait donné une œuvre semblable au négatif aurait été un homme de sublime génie et dont le nom aurait été transmis à la postérité.

« Pour moi, et pour les gens impartiaux qui réfléchissent, cela est impossible, et nous sommes heureux de voir la science moderne confirmer nos convictions.

« J'aurais beaucoup de choses à ajouter. Je me borne à une seule observation.

« Voyez les traces des clous du crucifiement. Les clous sont enfoncés, non dans la paume de la main, mais dans le poignet.

« C'est un fait qui avait passé inaperçu. Car voyez tous les tableaux de crucifiements, tous les crucifix qui existent depuis le commencement du christianisme. Tous représentent le Christ sur la croix, les clous perçant la paume des mains. Or, si le Saint-Suaire était l'œuvre d'un peintre, est-il admissible que ce peintre eût tout à coup changé la tradition? Non, il aurait continué à mettre les clous dans la paume de la main, serait resté dans cette tradition qui semblait la vérité. Il n'aurait jamais eu l'audace de remonter un courant de tant de siècles.

« Et c'est précisément le Saint-Suaire qui a rétabli la vérité, et rien n'est plus logique. Les clous, enfoncés dans la paume, n'auraient pas trouvé assez de résistance entre les doigts pour retenir le corps. Les clous, au contraire, enfoncés au-dessus du poignet, rencontrent la résistance de tous les os, des nerfs de la main et du poignet. Ce fait est une puissante démonstration que nous ne nous trouvons pas en présence d'une œuvre d'art.

« La même observation peut se faire au sujet du coup de lance que reçut le Sauveur et que les peintres et les sculpteurs placent à gauche, du côté du cœur. Sur le Saint-Suaire, au contraire, la blessure est du côté droit. Un peintre aurait suivi la tradition. » EMILIO.

Une citation de l'Evangile des Hébreux Saint Jérôme

Le Matin, dans son numéro du 3 mai, a publié une nouvelle lettre de M. Franck Puaux qui soulève un certain nombre d'objections, qu'il est intéressant de connaître.

Monsieur le Directeur,

Mis en cause par plusieurs des correspondants du *Matin*, vous me permettrez de revenir sur la question du Saint-Suaire de Turin, objet de si vives discussions dans la presse comme dans le public.

Qu'est devenu le Suaire du Christ? Telle est, semble-t-il, la question à laquelle il importe de répondre, car dire qu'il a été miraculeusement retrouvé au moyen-âge, ne saurait être une réponse déterminante au point de vue scientifique, le seul qui puisse être accepté dans ce débat.

Il a été reconnu, d'une manière unanime, que les Evangiles, en parlant du linceul qu'acheta Joseph d'Arimathie pour ensevelir Jésus-Christ, ne font aucune allusion à une image du Christ reproduite sur ce suaire. Le Nouveau Testament et plus tard les Pères apostoliques gardent un silence absolu sur ce point. Il semble, dès lors, que l'histoire ne fasse plus aucune mention de ce suaire merveilleux qui aurait cependant conservé l'image du Sauveur, la seule authentique et, par cela même, pour l'humanité, d'une valeur inestimable.

Il existe cependant un texte qui, je le crois, n'a pas été cité et qui me paraît de nature, sinon à clore définitivement la discussion, du moins à justifier les doutes les plus sérieux sur l'authenticité du Saint-Suaire de Turin.

Lorsque saint Jérôme se rendit en Palestine, les Nazaréens lui firent connaître l'un des plus anciens documents de la littérature chrétienne, l'Evangile des Hébreux, écrit en araméen, la langue même que parlait le Christ. Ce récit lui parut d'un si grand intérêt qu'il le traduisit non seulement en latin mais en grec. Cet évangile était révéré dans

les communautés judéo-chrétiennes de Palestine, c'est-à-dire dans les églises qui, tout en reconnaissant dans le Christ le Messie annoncé par la prophétie, restaient fidèles aux prescriptions mosaïques. Ajoutons qu'Origène se servit souvent du texte de l'Evangile des Hébreux et que Clément d'Alexandrie le plaçait au même rang que les écrits canoniques du Nouveau-Testament. Ce document représente donc, d'une manière particulière, la tradition palestinienne et, par cela même, est d'un sérieux intérêt pour l'histoire de l'Eglise primitive.

Or, saint Jérôme, dans son ouvrage *De Viris illustribus*, au chapitre second, cite ainsi l'Evangile des Hébreux : *Dominus autem cum dedisset sindonem servo sacerdotis ivit ad Jacobum et apparuit ei.* (Mais le Seigneur, après avoir donné le suaire à un esclave du grand-prêtre, alla vers Jacques et lui apparut.)

L'étude de ce texte, dont on ne saurait nier l'importance, car la critique en place la composition à la fin du deuxième siècle, prouve qu'à cette époque, dans les églises chrétiennes de Palestine, on n'attachait aucune importance au suaire, car on admettait que le Christ l'avait donné à un esclave de son ennemi mortel le grand-prêtre.

Il est, en effet, d'une évidence absolue que si l'image du Christ y était restée empreinte, ce n'est pas un esclave qui eût reçu la précieuse relique, mais l'apôtre Jacques.

Plus important encore le fait que saint Jérôme, citant ce passage dans le chapitre qu'il consacre à l'apôtre Jacques, n'élève aucune objection. Or, de tous les Pères d'Occident, saint Jérôme fut le plus instruit des traditions de l'Eglise primitive, car non seulement il était profondément versé dans la connaissance de l'hébreu, mais il avait habité longtemps la Terre-Sainte. Il convient de rappeler aussi qu'il fut un défenseur ardent du culte des reliques. Il paraîtra donc d'une évidence absolue que si le Saint-Suaire eût existé de son temps, il n'aurait pas rapporté le passage de l'Evangile des Hébreux que nous avons cité sans y faire allusion. Il ne sera donc pas téméraire d'affirmer que si au deuxième siècle, date de la composition de l'Evangile des Hébreux, et à la fin du quatrième siècle, époque à laquelle vivait saint Jérôme, nulle mention n'est faite d'une relique aussi insigne, mais qu'il est seulement parlé d'un suaire, objet impur pour les Juifs de l'époque, donné par le Christ à un esclave, c'est que le Suaire miraculeux n'existait pas.

On m'a objecté le Saint-Suaire de Besançon. Vous me permettrez de vous donner prochainement quelques renseignements intéressants sur cette relique.

Une remarque en finissant à l'un de mes critiques. On ne dit pas l' « ostentation » d'une relique. « Ostension » semble plutôt indiqué. Il y aurait même de l'ostentation à prétendre le contraire.

Veuillez croire à mes sentiments distingués.

FRANK PUAUX.

Cette lettre de M. Frank Puaux a inspiré à un de nos lecteurs les réflexions suivantes :

Les doubles du Saint-Suaire

Madrid, le 17 mai 1902.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez à un humble croyant de vous soumettre quelques notes relatives à la question du Saint-Suaire de Turin.

Voici les réflexions que me suggère le dernier article paru à ce sujet dans *le Matin*, du 3 mai.

Les Evangiles, dit l'honorable signataire de l'article, M. Frank Puaux, pas plus que le Nouveau Testament et plus tard les Pères apostoliques, ne font aucune allusion à une image du Christ reproduite sur le Suaire ayant servi à la sépulture du Sauveur.

Or j'ai tout lieu de croire que le Saint-Suaire ne présente, à l'œil nu, aucune trace appréciable de l'empreinte sacrée. Il n'en est plus de même lorsque l'on opère à l'aide d'instruments d'optique perfectionnés. D'autre part, la photographie du Suaire n'ayant été prise qu'une seule et unique fois, lors de l'ostension de 1898, par M. Secondo Pia, avocat de Turin, il est compréhensible que cette empreinte ou image ait été, jusqu'à ces dernières années, complètement ignorée.

Au texte de l'Evangile des Hébreux, cité par saint Jérôme dans son ouvrage : *De viris illustribus*, j'oppose la relation, faite par saint Jean l'Evangéliste, de la visite au tombeau le jour de Pâques. Saint Jean dit, au sujet de Simon Pierre : « Il entra dans le sépulcre « et vit les linceuls à terre ; le Suaire qu'on avait mis « sur sa tête, séparé des linceuls, était plié en un autre « lieu. »

Je crois que ce passage de l'Evangile est aussi digne de foi que les citations de l'Evangile des Hébreux, saint Jean, frère de saint Jacques, ayant été le contemporain du Christ dont il fut l'apôtre préféré, tandis que l'Evangile des Hébreux date du deuxième siècle et que saint Jérôme vivait au quatrième.

Je ne sais si le Saint-Suaire de Besançon existe encore ; mais la pluralité des linceuls (on prétend même qu'il en existe un en Espagne) n'est pas de nature à infirmer l'authenticitéde la précieuse relique.

En effet, le R. P. Olivier, dans son ouvrage *La Passion*, s'exprime ainsi : « Chez les Juifs, les étoffes des« tinées à la sépulture étaient choisies avec soin et « d'un prix assez élevé ; le drap fourni par Joseph « était du drap fin, *byssus*, mousseline d'une légèreté « admirable, dont plusieurs doubles avaient à peine « l'épaisseur d'une étoffe ordinaire, avec une résis« tance qui a défié l'action du temps. Ces tissus « venaient pour la plupart d'Egypte, où ils se fabri« quaient avec le soin tout spécial qui s'attachait, en « ce pays, aux parures de la mort. Ils étaient de « couleur blanche avec des bordures de nuances « variées, suivant le goût de l'époque et du pays. « Les momies, qui peuplent aujourd'hui nos musées, « dorment leur sommeil séculaire dans des étoffes « absolument semblables à celles que plusieurs églises « présentent à la vénération des fidèles, comme ayant « enveloppé les membres sacrés de Jésus-Christ. »

Pourquoi ne pas admettre, étant donné la finesse incomparable de ce tissu, qu'il ait été employé en plusieurs doubles, chacun de ces doubles ayant reçu l'empreinte sacrée ?

J'y verrai même, pour ma part, une preuve de l'authenticité de la relique de Turin. Il est en effet évident que si l'on parvenait à découvrir un ou deux des doubles en question et qu'on les soumît à l'épreuve photographique, si les résultats obtenus concordaient avec les épreuves du Suaire de Turin, l'authenticité de ce dernier, comme d'ailleurs, des autres, ne supporterait plus qu'un doute des plus relatifs.

Depuis 1898, c'est-à-dire en quatre ans, temps relativement bien court, la question a fait un grand pas, grâce aux expériences concluantes de deux savants dont la science ne fait, j'aime à le croire, de doute pour personne. J'ai la conviction qu'elle ne tardera pas à être complètement élucidée.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

E. CHENORKIAN.

Enfin, nous détachons encore de notre courrier cette lettre qui nous semble de nature à intéresser vivement nos lecteurs :

Les révélations de Catherine Emmerich

Bourges.

Monsieur,

C'est à la lumière du livre de révélations de Catherine Emmerich dont parle M. Boyer d'Agen, pour la recherche de la maison de la Vierge à Ephèse, que je vais essayer de faire la lumière sur le Saint-Suaire de Turin.

« Joseph et Nicodème portèrent le corps du Sauveur en un enfoncement de la montagne du Calvaire, où il y avait une belle pierre bien unie et où l'on avait préparé tout ce qui était nécessaire pour l'embaumement. On avait étendu par terre un grand linge à mailles, assez semblable au drap du Carême que l'on suspend dans nos églisee du diocèse de Munster.

Dans ma première enfance, quand je voyais le drap du Carême suspendu dans notre église, je m'imaginais que c'était celui qui avait servi à l'ensevelissement du Sauveur. On avait choisi un linge à mailles, probablement pour qu'il laissât couler l'eau avec laquelle on devait laver le corps. Un autre grand drap déployé était à côté du premier. On déposa le corps du divin Maître sur le premier des deux linges; et, tandis qu'on tenait l'autre tendu à une petite distance du corps, Nicodème et Joseph, à genoux, délièrent le linge, dont ils avaient couvert ses reins en le descendant de la croix, puis la ceinture que Jonadat était venu apporter au Sauveur, au moment où on allait l'attacher à la Croix.

Ensuite, tandis qu'on tenait toujours le second linge tendu au-dessus du corps sacré du Sauveur, ils lui lavèrent pieusement, avec des éponges, les jambes, les genoux et le dos sans le retourner. Ils le lavèrent ainsi à plusieurs reprises jusqu'à ce que l'éponge dont ils se servaient ne rendît plus qu'une eau claire et limpide.

Alors ayant versé dessus de l'eau de myrrhe, ils étendirent à terre le corps de leur Maître, et le tirèrent avec respect, car la partie inférieure de son corps et les genoux étaient encore soulevés comme ils l'étaient au moment de la mort. Ils placèrent ensuite sous ses reins un drap large d'une aune et long de trois aunes environ, et mirent autour de lui des bouquets d'herbes et des plantes frisées comme le safran ; puis ils répandirent au-dessus une poudre odoriférante que Nicodème avait apportée dans une petite boîte.

Alors, ils fixèrent des herbes aromatiques autour de la partie inférieure de son corps au moyen de bandes de toile qu'ils firent passer entre les jambes du Sauveur et qu'ils attachèrent ensuite autour de la ceinture. Puis ils mirent du baume dans les plaies, les remplirent de parfums, placèrent des herbes parfumées entre les deux jambes et les enveloppèrent dans ces aromates sur toute leur longueur.

En ce moment, saint Jean avec la Vierge et les autres saintes femmes arrivèrent, car ils s'étaient un peu retirés à l'écart. La Sainte Vierge à genoux plaça sous la tête du Sauveur un linge fin que lui avait donné la femme de Pilate, et qu'elle portait autour de son cou sous son manteau ; puis, assistée des saintes femmes, elle remplit d'herbes odoriférantes l'espace compris entre les épaules et la tête du Sauveur, et enveloppa de son linge la tête et les épaules.

Magdeleine répandit un flacon de beaume dans la plaie du côté et les saintes femmes entourèrent de plantes odoriférantes les pieds et les mains. Les hommes remplirent avec des herbes odoriférantes le creux des aisselles et celui de l'estomac ; ils en mirent également autour de sa poitrine, croisèrent sur son sein ses bras raidis par la mort et le serrèrent avec le grand drap blanc jusqu'à la poitrine comme un petit enfant qu'on emmailloterait.

Puis, fixant sous son aisselle l'extrémité d'une longue bande et soulevant un peu le corps, ils le firent passer autour de la tête et du corps entier qui présenta ainsi l'aspect d'une momie.

Enfin ils placèrent le corps du Sauveur sur le grand suaire de six aunes que Joseph d'Arimathie avait acheté et l'y enveloppèrent. Il était placé en diagonale ; la partie inférieure fut ramenée sur les pieds et sur la poitrine, la partie supérieure rabattue sur la tête et les épaules, et les côtés enveloppèrent tout le corps.

Comme tous se pressaient en pleurant autour du corps du Sauveur et se mettaient à genoux pour lui rendre un dernier hommage, un prodige surprenant vint frapper leurs yeux et toucher leur cœur : le corps du Sauveur avec chacune de ses plaies leur apparut dessiné en traits rougeâtres sur le Suaire qui le couvrait.

Ainsi, pour récompenser leurs tendres soins et alléger un peu leur douleur, il avait voulu leur laisser le plus touchant de tous les souvenirs. Ils embrassèrent le corps sacré avec beaucoup de pleurs et de gémissements, et baisèrent avec respect l'image miraculeuse.

Leur étonnement était si grand qu'ils soulevèrent le Suaire ; leur admiration s'accrut encore, quand ils virent que les bandelettes n'avaient rien perdu de leur blancheur et que le linge supérieur seul portait l'empreinte des traits du Sauveur.

La partie du Suaire sur laquelle reposait le divin Maître, représentait le Sauveur vu par derrière ; la partie qui le recouvrait le représentait de face ; mais pour avoir l'image entière, il fallut réunir ensemble les différents coins du Suaire qui se recouvraient en cet endroit.

Cette double image n'était pas, comme on pourrait le croire, produite par le sang qui coulait des blessures, car les aromates qui entouraient le corps et les bandelettes qui l'enveloppaient ne permettaient pas au sang de se répandre, c'était une image miraculeusement formée et un témoignage que se rendait à elle-même la divinité présente dans ce corps privé de vie.

J'ai vu beaucoup de détails relatifs à l'histoire de ce Suaire, mais il me serait impossible de les reproduire complètement. Les amis du Sauveur le recueillirent après la résurrection avec tous les linges qui avaient servi à l'ensevelir.

Je le vis une fois enlever à un homme qui le portait sous le bras ; il tomba à deux reprises différentes entre les mains des Juifs. Je vis aussi que les chrétiens l'honorèrent longtemps en différents lieux. Il arriva une fois qu'on contesta son authenticité et qu'on le jeta au milieu des flammes ; mais il en sortit miraculeusement et alla se placer entre les mains d'un chrétien qui se trouvait à quelque distance du foyer.

Il existe trois empreintes miraculeuses de cette image que des saints obtinrent de Dieu en la plaçant sur des linges ordinaires ; on y voit les deux faces du Suaire ; ces images ont souvent opéré des miracles. L'original, déchiré et en partie effacé, est maintenant honoré dans une église qui appartient à des hérétiques et à des schismatiques ; j'ai oublié le nom de la ville, mais elle fait partie d'un royaume considérable qui n'est pas éloigné du pays des rois Mages.

Dans les visions relatives à ces images, il était question de Turin, de la France, du Pape saint Clément et de l'empereur Tibère qui mourut cinq ans après N.-S. ; mais j'ai oublié tous ces détails.

Or, ce récit date de 1820 et fut recueilli de la bouche même de la voyante par Clément Brentano, de sainte mémoire, né à Francfort-sur-le-Mein.

Catherine Emmerich était née à Flomske, près Coesfeld, diocèse de Munster, en Westphalie, le 8 septembre 1774 et elle mourait, stigmatisée, à Dulmen, le 9 février 1824.

Voilà, certes, un récit qui n'a pas été inventé tout exprès pour expliquer le Saint-Suaire de Turin, mais on dirait qu'il a été dicté tout exprès pour abaisser les orgueilleux, les prétendus savants, ou ceux qui de parti pris nient tout ce qui ne sort pas de leur puissant cerveau.

Tout y est parfaitement décrit et conforme aux évangiles en ce qui concerne les bandelettes.

Rabelais et *tutti quanti* deviennent de bien faibles autorités en présence de révélations aussi extraordinaires que celles de Catherine Emmerich.

La bienheureuse Marie de Jésus, d'Agreda, en Espagne, parle aussi du Suaire de N.-S. et de son embaumement dans son immense ouvrage extatique de la *Cité mystique de Dieu* écrite en 1655. Ce serait trop long à rapporter.

Quoi qu'il en soit, le travail de M. Vignon se trouve singulièrement éclairé puisque nous nous trouvons en présence d'un des suaires obtenus par superposition. Reste à M. Vignon à obtenir la confirmation du Suaire de Turin par la photographie de celui qui est en France. Ce sera démontrer péremptoirement que la pauvre ouvrière de Dulmen a bien dit la vérité et confondre ceux qui continueraient à prétendre que c'est l'œuvre d'un peintre de 1353.

La photographie, qui est une science d'autant plus exacte que c'est le soleil qui travaille d'une façon bien supérieure à l'homme et que personne ne peut l'accuser de mensonge, la photographie, dis-je, n'a pas fini de découvrir les supercheries et de mettre à jour la vérité. Le soleil, c'est l'œil de Dieu et il perçoit ce que nos yeux ne peuvent percevoir même avec les plus fortes lunettes. Que les malins essaient, par exemple, de reproduire la Sainte Face obtenue par sainte Véronique, c'est à leur portée puisqu'on en trouve des reproductions partout. Qu'ils prennent un cycliste venant de faire une très longue course avec le visage exsangue couvert de poussière et de sueur, et qu'avec une petite seringue ils fassent tomber sur son visage des gouttes de sang et qu'ils simulent les plaies du front. Cela fait, qu'ils appliquent un mouchoir « de laine fine, comme le dit encore Catherine Emmerich », sur le visage ainsi préparé et qu'ensuite on photographie. Nous verrons bien alors si nous avons la ressemblance du cycliste : il y a gros à parier qu'il se produira quelque chose d'informe, mais l'expérience est à tenter.

Puisqu'on veut opposer le réalisme au merveilleux, pour ne pas dire au miraculeux, qu'on essaye ! En ce qui concerne le coup de lance paraissant à la fois au flanc droit et au sein gauche, Catherine dit encore que Longin « prit sa lance des deux mains et l'enfonça avec tant de force dans le côté droit, que la pointe atteignit le sein gauche ».

Si donc, grâce aux révélations de la pauvre extatique de Dulmen, des savants ont retrouvé la maison de la Vierge à Ephèse et ont été obligés de reconnaître que les détails donnés par elle sur la forme des fondations étaient exacts, comment repousser, à moins d'être de parti-pris, des détails aussi précis et aussi surprenants que ceux qu'on vient de lire ?

C'est ainsi que Dieu exalte les humbles qui souffrent et abaisse les orgueilleux qui triomphent. Il veut que les hommes se disputent son tombeau comme ses reliques pour éprouver la foi des bons par la rage des méchants, et le tout tourne à sa gloire.

P. Comte de Place.

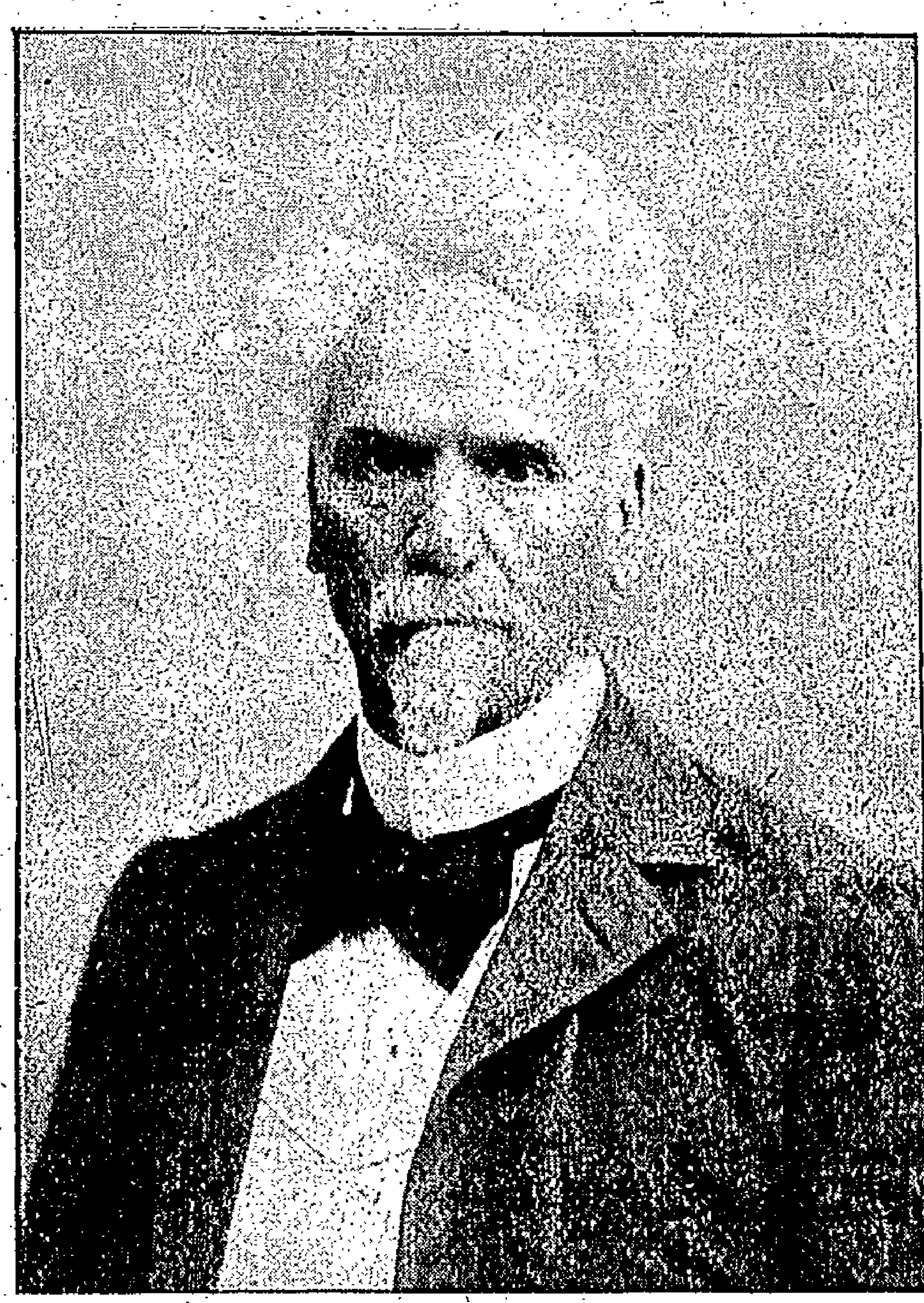
PHYSIOGNOMONIE

XVI

M. Henri Rochefort

En vérité, si quelqu'un désire voir une tête pas ordinaire du tout, qu'il s'arrête un instant à contempler celle de M. Henri Rochefort...

Il suffit, au reste, de jeter un rapide coup d'œil sur cette curieuse et typique physionomie, pour comprendre aussitôt que l'on se trouve en présence d'une individualité réellement exceptionnelle.



Cliché E. Pirou.

Les différents traits de cette figure sont si vigoureusement accentués, si parfaitement burinés, que, pour l'observateur sagace, ils composent un exposé de psychologie aussi clair et précis qu'une démonstration algébrique.

Mais ce qui, au premier abord, frappe le regard, c'est la ressemblance vraiment extraordinaire de ce visage avec deux types animaux très éloignés l'un de l'autre : l'aigle et le cheval.

Le front et les yeux sont incontestablement la propriété de l'aigle. Quant au cheval, il s'adjuge absolument le bas de la figure, puis le nez, et un peu les oreilles. Après cela, il se manifeste encore d'autre façon, c'est-à-dire par la coupe si particulièrement allongée de la face. Toutefois, il ne saurait être question, ici, du cheval occidental, lequel me paraît trop saturé de moderne civilisation pour être demeuré fort intelligent... — Non, je veux parler, bien plutôt, de ce cheval à peu près naturel, relativement indompté et sauvage, qui hante encore, présentement, quelques-uns des libres parages de la steppe sibérienne.

Ce cheval-là est resté suffisamment indépendant, audacieux, plein de belle fougue, et doué d'une certaine compréhension instinctive du monde extérieur qui ne manque pas d'originalité. Plus près de la tradition que le nôtre, ce cheval garde une noble liberté d'allures. A le voir, on croirait, parfois, qu'il songe aux temps légendaires où bêtes et gens vivaient fraternellement en ce bas monde...

Mais, une autre particularité fort caractéristique distingue en outre la tête de M. Rochefort, et c'est la forme nettement dolichocéphalique adoptée par la structure crânienne de cette tête. Il est extrêmement rare de rencontrer un dolichocéphale parfait, et surtout du type rond, qui est le type supérieur, en général.

Pour une fois, cependant, je crois avoir mis la main dessus...

Lorsque le dolichocéphale rond est accompagné d'un visage aux traits doucement atténués, il y a lieu d'espérer une intellectualité franchement idéaliste et poétique, assez portée au mysticisme, et c'est ce qui se rencontre le plus souvent. Mais, chez M. Rochefort, le remarquable développement de la face, puis l'énergie, l'intensité et, disons le mot, la violence de son expression physionomique, modifient considérablement les tendances intellectuelles primordiales révélées par la conformation de la boîte crânienne.

L'occiput, suffisamment accusé, mais développé tout en hauteur, tendrait à annihiler la puissance de la vie instinctivo-animale ou, du moins, à la faire dévier en désirs de sentimentalité et de rêverie spéculative. Seulement, les temporaux, très en hauteur, eux aussi, mais peu saillants, les pariétaux antérieurs, de ligne fort ondoyante, puis le sommet du crâne, si étonnamment bombé, protubérant et arrondi, s'accordent entr'eux pour combattre les désirs en question, pour les absorber, en quelque sorte, et les transformer en force de combativité idéologique, si bien que, de tout cela, il résulte, en fin de compte, une mentalité excessivement compliquée de philosophe impulsif...

Le front de M. Rochefort est d'une étrange beauté Large et haut, très ample, très originalement découvert, il se révèle, tout à la fois, bombé vers la racine des cheveux, sinueux vers la partie moyenne, et protubérant vers le haut des tempes, ce qui revient à dire que ce front en vaut plusieurs !

Il annonce une intelligence vaste, lumineusement intuitive, compréhensive et assimilatrice, puis un esprit invraisemblable, doué, tour à tour, d'une gaîté pétillante, doucement ironique, puis d'une mélancolie agressive, sardonique, verve inépuisable et féroce, que rien ne saurait arrêter dans ses manifestations...

Mais il faut surtout considérer, dans ce front, la bosse fortement saillante, bien que rejetée en arrière, sur laquelle s'implante le toupet chevelu du fameux pamphlétaire. A elle seule, cette bosse admirable pourrait expliquer la psychologie du directeur de *l'Intransigeant*, car elle exprime, au suprême degré, le génie de la contradiction humoristique et batailleuse — faculté d'ailleurs indispensable à tout polémiste de bonne race. C'est là que, chez l'orateur, comme chez l'écrivain, gît l'invincible attraction de la lutte pour la lutte. Avec une bosse pareille, on est antigouvernemental en naissant, et, cela, quel que soit le régime. Par exemple, je croirais assez que si les hasards de la Fortune conduisaient un jour M. Rochefort au pouvoir, il trouverait moyen de se faire de l'opposition à lui-même...

Les sourcils, qui adoptent la direction fléchie — légèrement arquée — sont épais, broussailleux, peu éloignés l'un de l'autre et très rapprochés des yeux. Ils indiquent une volonté rigide, une implacable opiniâtreté dans les résolutions prises, puis un naturel primesautier, bouillant et emporté, sujet à de brusques et terribles colères et toujours prêt à casser les vitres. Toutefois, il est bon d'observer que l'éducation, d'abord, et, plus tard, l'expérience acquise, ont sensiblement atténué ces dispositions congénitales. Mais enfin, pour vivre en bonne harmonie avec M. Rochefort, il est préférable de ne pas trop le heurter. D'ailleurs, en s'y prenant par la douceur, on peut obtenir beaucoup de lui... — L'arcade sourcilière, particulièrement accentuée vers l'angle temporal, révèle un sens artistique des plus fins, et le goût de la musique.

Les yeux, qui appartiennent à l'aigle, ont une forme vraiment spéciale et toute personnelle, car ils semblent, en même temps, *rentrés* et *saillants*. Cette étonnante particularité provient de l'extrême avancement de l'arcade sourcilière au-dessus d'un lobe parfaitement convexe et fort développé, c'est-à-dire, primitivement destiné à paraître *saillant*. Grands et très fendus, bien ouverts, ces yeux, dont le regard est durement incisif, fouilleur, impitoyablement « démolisseur », ces yeux, dis-je, projettent une force fascinatrice, une sorte de lumière à reflets métalliques rappelant quelque peu les fulgurances d'une lame d'acier... Mais encore il y a dans le regard de ces yeux quelque chose de véhémentement indigné. Hypnotisés *en esprit* par les tréteaux où parade la gent politicienne, ces yeux ont l'air de vouloir prendre quelqu'un à témoin et dire : « Non, mais, que vous en semble, vit-on jamais pareils farceurs ?... »

Long et droit, de large et forte racine, d'arête puissante, légèrement renflé sur les parois latérales, le nez s'affirme essentiellement chevalin, car les narines si curieusement dessinées, frémissantes et fougueuses, font songer à de véritables naseaux, à tel point que, pour un peu, on attendrait presque un hennissement...

Vous pouvez m'en croire, l'homme qui possède un nez de ce genre n'est pas précisément facile à mettre dans un sac ! Il fait présager, ce nez, une grande fierté d'âme, un extrême orgueil intime, mais sans petites vanités, un courage à toute épreuve, une endurance physique extraordinaire, une générosité grande, puis l'amour passionné de l'indépendance et beaucoup d'humeur joyeusement belliqueuse.

La bouche est mixte, en ce sens qu'elle tient le milieu entre la forme *affectueuse* et la forme *resserrée*. Les lèvres, correctement dessinées, très égales, joignant bien, ont le défaut de paraître un peu minces et de ligne légèrement trop droite. Ainsi faite, elle exprime le désir de l'ordre et de la clarté en toute chose, et la vision nette du prosaïsme de la vie.

Elle laisse supposer de la constance en amitié, beaucoup d'attachement sentimental dans les affections intimes, mais peu de fidélité au point de vue exclusivement sensuel... Raffinée et voluptueuse, même un peu sadique, elle révèle un gourmet délicat, doué d'élégance naturelle dans le geste et les manières. D'autre part, le rictus de cette bouche a quelque chose d'impulsivement autoritaire, d'amer et d'inquiétant, grâce surtout aux deux fines incisions virgulant les coins de la lèvre inférieure, puis à la façon agressive dont l'orbiculaire apparaît relevé et tiré vers le haut, du côté gauche. Voilà qui dénonce immédiatement l'habitude de la critique violente, sarcastique, et peu d'inclination à pratiquer l'art du pardon des injures. Enfin, les deux sillons qui se creusent si rudement des narines à la lèvre supérieure, dénoncent l'homme qui en a vu, comme on dit, de toutes les couleurs... Mais, il est à remarquer que celui de gauche s'accentue bien plus durement encore que celui de droite. Il y a, dans ce stigmate douloureux, toute une cristallisation lente de désillusions, d'insatisfaction perpétuelle et angoissée, de tristesses mornes non avouées, à jamais ensevelies dans le tréfonds de l'être...

Dans ce visage pourtant fort allongé, le menton prend la forme d'un carré arrondi, tandis que le maxil-

laire, solidement construit, présente à l'arrière une saillie légèrement anguleuse, et ces particularités correspondent à deux facultés éminemment contradictoires : le bon sens positif, puis le goût inné du risque et du jeu...

L'arcade zygomatique constitue une autre anomalie, car elle se développe en largeur malgré que les pommettes s'avancent en protubérance presque aiguë, ce qui dénote une imagination ardente, très spéculative, constamment en travail, et, aussi, l'instinctif besoin de trouver toujours quelque nouvelle « tête de Turc » — histoire de se faire la main...

Par la façon droite et raide dont elles se plantent, les oreilles rappellent sensiblement celles du cheval. Plutôt épaisses, grandes, mais bien ourlées et très accidentées intérieurement, elles disent un esprit aussi perspicace et souple que violent, doué d'extrême ingéniosité et capable de se tirer avantageusement des situations les moins favorables.

Le cou, de ligne assez nette, mais court, très plein, rudement musculeux et *travaillé*, insinue que M. Rochefort connut — bibliquement, s'entend — une foule d'aimables personnes, et que, pour l'avenir, il est encore tout disposé à faire comme le nègre...

Mais voyez comme les cheveux, touffus et fins, se redressent. Ne dirait-on pas d'une crinière qui se hérisse ? Semblable chevelure exprime une originalité peu commune, puis une fougue combative jamais lasse.

Physiologiquement, M. Rochefort est un bilieux-sanguin-nerveux. Mais le bilieux domine dans la proportion de cinquante pour cent, environ. Ce tempérament promet, en général, une longue existence puis une magnifique santé. Il est un de ceux qui craignent le moins les surmenages, soit physiques, soit intellectuels.

Pour ce qui est d'une santé, M. Rochefort peut se flatter d'en avoir une ! Cependant, j'oserai avancer néanmoins qu'il doit connaître les douceurs de l'arthritisme et de quelques-uns de ses dérivés. Cela se voit tout de suite aux légers gonflements, puis aux mille petites rides qui encerclent les paupières inférieures...

D'un autre côté, les lignes nombreuses, profondes et entrecoupées, qui incisent le front, s'accordent avec les plis qui vont du coin des yeux vers les pommettes, et avec ceux qui descendent des ailes du nez vers les coins de la bouche, pour raconter une vie invraisemblablement mouvementée, saccadée et changeante, remplie de coups de chance et de revers, d'aventures romanesques, sinon épiques, et d'accidents drôlatiques...

Mais avec une tête comme celle de M. Rochefort on peut résolument *courir* l'existence la plus difficultueuse, car on est doué au mieux pour sauter tous les obstacles et se tirer bellement de toutes les fondrières.

GÉNIA LIOUBOW.

Étude sur les phénomènes de prévision

Considérations sur le libre arbitre et la fatalité (1)

Nous avons établi, dans un premier article, quelles sont les conditions générales dans lesquelles on peut espérer reconnaître s'il existe une influence des astres sur les choses humaines, et nous avons montré, dans un deuxième article, qu'en effet, on peut réellement retrouver dans le cours des événements historiques la trace des influences célestes.

Il serait intéressant d'appliquer les notions que nous avons acquises à la prévision de quelques phénomènes futurs ; c'est effectivement ce que nous ferons prochainement. Mais il convient, auparavant, de présenter quelques considérations sur un sujet malheureusement très délicat, sur lequel on n'a, et on ne peut avoir, que des notions vagues et incertaines : nous voulons parler des relations entre le libre arbitre et la fatalité.

Il est nécessaire de traiter ce sujet, et cependant peut-on espérer arriver à quelque conclusion certaine ou seulement probable ? L'existence même des deux notions qu'il s'agit de comparer est douteuse ; elles ont été cent fois niées par les uns et cent fois affirmées par les autres, sans que la solution de la question paraisse plus avancée. Le libre arbitre humain existe-t-il ? La fatalité inexorable règle-t-elle seule les choses de ce monde ? Voilà des siècles que les philosophes de toutes les nations discutent cette question sans avoir pu arriver à une conclusion définitive.

C'est fort à regret que nous nous engageons dans la discussion d'un pareil sujet, et pourtant il est nécessaire de le traiter avant de chercher à prévoir des événements futurs, car c'est de lui que dépend la possibilité ou la non possibilité de cette prévision. Nous restreindrons cette discussion le plus possible, en nous bornant aux seules constatations et comparaisons indispensables.

La fatalité existe-t-elle ? Y a-t-il réellement une force inconnue, indépendante des hommes, qui intervient dans les choses de ce monde ? Celles-ci sont-elles marquées d'avance dans le livre d'en haut et nos actions

(1) Voir l'*Echo du Merveilleux* du 1er avril et du 1er mai 1902.

ne sont-elles que les mouvements inconscients d'une troupe de marionnettes? A ces questions, posées de longtemps, toute l'antiquité a répondu oui. Actuellement encore des peuples entiers sont voués au fatalisme ; sont convaincus que tous les événements humains et terrestres sont marqués d'avance dans le livre du sort : « C'était écrit », dit le mahométan, lorsqu'il lui arrive un malheur.

Ne regardons pas avec trop de dédain les peuples qui raisonnent ainsi, car il y a à peine quelques siècles que ces mêmes peuples étaient à la tête de la civilisation, représentaient le maximum de culture et de développement humain, tandis que notre race végétait encore en pleine barbarie. Et d'ailleurs, que fait donc le chrétien, si ce n'est un raisonnement analogue, lorsqu'il courbe la tête devant la Providence en adorant la main qui vient de le frapper ?

Indépendamment de ces attestations générales et populaires, on est obligé de constater que, tant dans l'antiquité que dans les temps modernes, des phénomènes de prévision se sont assez souvent réalisés. Or, si réellement un phénomène de prévision s'est réalisé, à quelque catégorie qu'il appartienne, il constitue une preuve éminente en faveur de la fatalité des choses de ce monde, ou tout au moins, si l'on peut s'exprimer ainsi, en faveur d'une certaine dose de fatalité.

Les deux articles que nous venons de publier dans l'*Echo du Merveilleux*, et qui démontrent qu'il y a une liaison entre les événements historiques et les dispositions astrales, sont aussi nettement en faveur de l'existence d'une certaine force ou d'une certaine loi générale et fatale qui influerait sur les choses de ce monde.

Le libre arbitre humain existe-t-il? Question plus irrésoluble encore que la précédente ; discutée mille fois par les théologiens et les philosophes de tous les siècles depuis que l'humanité a conscience d'elle même ; retournée dans tous les sens, regardée par tous les bouts, elle n'a pas pu recevoir de solution certaine, et il est probable qu'elle n'en recevra jamais, comme toutes les questions qui touchent au fond des choses et à la nature humaine en elle-même.

Un homme qui agit a conscience, ou croit avoir conscience de son libre arbitre, de sa liberté d'agir ou de ne pas agir, de le faire dans tel sens ou en sens inverse. Il a nettement la croyance en sa liberté. Mais est-il réellement libre ou bien a t-il seulement l'illusion de cette liberté? Les causes inconnues et cachées qui agissent sur cet homme ne sont-elles pas seules actives dans sa détermination ? Y entre-t-il réellement lui-même pour quelque chose ? N'est-il pas un simple automate mis en action par un mécanisme invisible? Cette question paraît absolument insoluble : elle tient à l'essence même de la nature humaine.

Quant à la croyance, à la persuasion intime où l'on est qu'on agit réellement d'après sa propre initiative, la valeur de cet argument est nulle. On en a la preuve frappante dans l'illusion des personnes à qui on a suggéré certaines idées, sous l'influence du sommeil magnétique, et qui réalisent ensuite ces idées, à l'état de veille, avec une pleine conviction qu'elles agissent en vertu de leur libre arbitre et de leur volonté. On ne peut pas avoir de preuve plus indéniable montrant jusqu'à quel point l'illusion du libre arbitre peut être un leurre absolu. Il ne faudrait même pas croire que ce soit un cas exceptionnel et spécial à quelques natures : on peut estimer que plus de la moitié des hommes ou des femmes sont capables de subir cette expérience en donnant lieu à une réussite partielle.

On est donc, en définitive, dans une entière incertitude sur la solution théorique de la question. Dans ces conditions il faut chercher à aborder le sujet qui nous occupe sous un autre point de vue : ce point de vue, c'est le côté pratique, utilitaire et expérimental. Les actions qui paraissent pouvoir être rattachées au libre arbitre sont-elles utiles et favorables à l'organisme qui les produit? Ici les faits semblent plus nets et la réponse paraît positive.

Considérons d'abord les hommes en tant qu'individualités séparées. Les hommes actifs, qui paraissent doués d'une initiative personnelle, réussissent-ils mieux dans la vie que les hommes ordinaires, qui se contentent de descendre le cours de leur existence tel qu'il se présente à eux naturellement ? Il semble que l'on puisse répondre oui.

Il faut avouer cependant que c'est loin d'être certain. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a un déchet considérable ; que pour quelques hommes à initiative personnelle qui réussissent, nombre d'autres sont tombés et se sont perdus en route, et qu'il est difficile d'apprécier le résultat total. Il semble que l'on puisse répondre oui, mais c'est avec un point de doute fortement accentué.

Considérant d'autre part les hommes groupés en sociétés, c'est-à-dire les diverses nations humaines. Si on compare les unes aux autres, les nations qui professent la doctrine du fatalisme et celles qui, au contraire, professent la théorie du libre arbitre, il apparaît d'une façon indéniable que les premières sont en pleine décadence, alors que les secondes sont en voie de progrès. Celles-ci tendent de plus en plus à dominer celles-là ; elles marchent incontestablement à l'heure actuelle vers la domination universelle.

Par conséquent, si on se base sur cette constatation

au point de vue pratique, l'existence du libre arbitre doit être regardée comme réelle.

Malheureusement, ici encore, on ne peut pas considérer la démonstration comme péremptoire, car d'autres causes entrent en ligne de compte qui agissent en accord avec la précédente. Citons par exemple la différence des races. La suprématie indiquée coïncide aussi bien avec la prédominance des nations appartenant à la race blanche, et spécialement à la race germanique et anglo-saxonne. Qui peut dire alors quelle est la cause réelle et efficace de cette suprématie ? Est-ce la valeur de la race ? Est-ce l'usage du libre arbitre ? Ici encore on reste dans le doute.

Cependant, malgré ces réserves, il semble ressortir de l'examen des faits que les documents expérimentaux, sans être absolument démonstratifs, paraissent nettement en faveur de l'opinion qui considère le libre arbitre comme ayant une existence réelle et comme exerçant une action favorable à l'organisme qui l'emploie.

Si nous cherchons maintenant à tirer une conclusion des diverses considérations que nous venons de passer en revue, il semble que l'on pourrait adopter, comme la plus probable, la manière de voir suivante : *la fatalité et le libre arbitre paraissent exister tous les deux.* Ils paraissent agir comme deux forces indépendantes l'une de l'autre, qui peuvent être tantôt concordantes et tantôt opposées ; forces variables, dominant l'une ou l'autre d'après leur intensité à un moment donné.

La force de la fatalité, en particulier, paraît très variable ; tantôt grande et caractérisée, tantôt faible et incertaine. Lorsque son action est énergique, le libre arbitre humain paraît incapable d'agir contre elle ; il est dominé et dompté par une puissance plus grande que la sienne. Lorsque l'influence de la fatalité est faible, alors l'action du libre arbitre humain devient possible, et c'est lui qui arrive à dominer les arrêts du destin.

La manière de voir des anciens mages était d'ailleurs analogue à celle que nous développons ici. Ils croyaient à l'existence de la fatalité, mais non pas à sa toute-puissance inexorable. Ils admettaient que l'on pouvait, dans une certaine mesure, modifier ou éviter ses arrêts : « Heureux celui qui sait lire les signes des temps, disaient les anciens prêtres de l'Egypte, car celui-là peut éviter beaucoup d'infortunes, ou tout au moins se préparer à en amortir le choc. »

Si l'on applique les notions précédentes à l'étude des influences astrales, on est amené à concevoir leur action de la manière suivante : les astres du système solaire peuvent présenter à certains moments telle disposition qui tende à déterminer ou à favoriser certains événements. On peut dire que par leurs puissances et par leurs situations ils créent autour d'eux ce qu'on peut appeler un *champ astral* ; ainsi que des corps aimantés créent autour d'eux ce qu'on appelle un champ magnétique, et que des corps électrisés créent autour d'eux un champ électrique.

Cela signifie, en somme, qu'ils déterminent dans l'espace un état particulier, une tension telle que les forces astrales y agissent dans un certain sens et en faveur d'un certain phénomène.

Ce champ astral sera plus ou moins intense suivant la position, le nombre et la nature des astres qui lui donneront naissance. Si la plupart des astres du système solaire sont dans des situations favorables et concordantes entre elles, le champ astral sera intense ; son action sera énergique. Si, au contraire, quelques-uns seulement des astres du système se trouvent dans des positions favorables et concordantes, tandis que les autres astres (qu'on peut appeler les astres divagants) exercent une action opposée ou indifférente, le champ astral sera peu intense et son action sera faible.

Dans l'étude qui nous occupe, on doit considérer le champ astral comme représentant la fatalité. Si le champ est intense, la fatalité sera toute-puissante ; les volontés humaines ne pourront contre elle que bien peu de chose. Si le champ est peu intense, la force de la fatalité sera faible, les volontés humaines pourront agir d'une manière beaucoup plus efficace.

Dans un prochain article nous chercherons à prévoir quelle sera la date et quelles pourront être les péripéties de la prochaine révolution.

NÉBO.

ÇA ET LA

Le « lébacha »

La police des recherches est faite en Abyssinie de la façon la plus remarquable ; le moyen employé vous paraîtra sans doute singulier, mais il a le mérite d'être efficace, car les délits sont fort rares à Addis-Ababa ; il y a très peu de vols et encore moins d'assassinats, et ce niveau moral tient en grande partie à la façon dont opère le chef de la sûreté, si toutefois je puis employer ce terme par analogie.

Lorsqu'un vol a été commis, le volé va porter plainte auprès des autorités qui commencent par lui faire consigner une somme de 35 francs au moins. C'est un peu cher, mais chez nous la justice n'est pas gratuite non plus. Cela fait, on va prévenir le « lébacha ». Le lébacha est, par le fait, une sorte de fonctionnaire doué de divination et qui découvre miraculeusement les voleurs sans enquête. Cette faculté merveilleuse appartient à certaines familles privilégiées dans lesquelles elle se perpétue de père en fils depuis de très longues années.

Le policier sacré, membre de la famille auguste, doit être un adolescent encore vierge. La virginité est pour lui une condition essentielle de succès. Sans cette qualité, il perdrait son prestige devant la foule et aussi ses facultés investigatrices. Aussitôt qu'il est désigné pour la recherche d'un voleur, on le soumet à un jeûne rigoureux qui dure vingt-quatre heures. Après quoi il avale, dans une corne de buffle, une ration de lait, à laquelle est mêlée une drogue extraite d'une certaine herbe et qui a des propriétés excitantes. Bientôt la drogue agit; elle exalte et grise le buveur. Voilà le « lébacha » qui pâlit et se trouble ; sa face se convulse; ses yeux se tournent; il étend les bras, se frappe la poitrine; il halète ; il regarde autour de lui d'un air hagard.

Puis soudain, entraîné par l'esprit divin, il sort et se met à courir à travers les rues. Il file rapide et léger, sans paraître avoir aucun but précis, sans se diriger nettement vers tel ou tel endroit. La foule, anxieuse, s'écarte devant lui, lui ménage un passage, le suit avec curiosité. Il va, tourne à droite, puis à gauche, encore à droite, revient sur ses pas, hésite, ralentit, semble vouloir s'arrêter, puis repart. Chaque fois qu'il paraît suspendre ses pas, quelqu'un tremble à côté de lui, quelqu'un qui se sent perdu et qui a la mine terrorisée. Mais non, le « lébacha » court d'un nouvel élan et fait encore mille détours. Et cela dure longtemps, quelquefois plusieurs heures.

Enfin, le jeune homme, épuisé, avise une maison, y entre, tombe et s'endort. C'est là, voilà la maison du voleur que l'esprit divin a retrouvé.

Une nouvelle cure de Mme de Mondétour

Dans notre dernier numéro nous avons parlé d'une guérison remarquable de Mme de Mondétour. Aujourd'hui encore nous sommes heureux d'en enregistrer une autre, non moins intéressante.

La jeune Eugénie Carette, âgée de quatorze ans, demeurant chez ses parents, 28, rue du Luat, à Vincennes, fut atteinte, à la suite d'anémie au dernier degré, de surdité, de déviation de la colonne vertébrale et de saillie de l'omoplate droite. Elle souffrait, en outre, d'une coxalgie sèche avec raccourcissement de la jambe droite.

Soignée pendant cinq mois au sanatorium de Forges-les-Bains, la malade n'en éprouva aucun soulagement.

Aujourd'hui presque tous les vestiges du mal ont disparu. La colonne vertébrale s'est redressée, l'intelligence s'est éclaircie, la surdité et la saillie de l'omoplate n'existent plus et n'ont laissé aucune trace.

GLOSSAIRE DE L'OCCULTISME
ET DE LA MAGIE

R.

Respiration *(Suite)*. — Celse et Galien et autres médecins recommandaient de leur temps l'exercice quotidien de la respiration profonde.

Ces hommes éminents prétendaient avec raison que cette manière de respirer contribuait à assouplir la peau, à en ouvrir les pores et à provoquer dans tout l'organisme une chaleur bienfaisante, ce qui est littéralement vrai, puisque la chaleur n'est que le produit du mouvement.

Plutarque nous apprend que le chant contribue grandement à la santé du corps et Celius Aurelianus l'utilisait comme moyen de guérison pour les maux de tête, les catarrhes et quantité d'autres maladies.

Le moyen-âge à son tour préconise l'art et les exercices du chant comme un excellent mode de thérapeutique.

L'homme moderne s'occupe bien de ventiler sa demeure, nous dit un ouvrage classique de ventilation (1), mais il ne songe pas encore à aérer ses poumons, c'est-à-dire son habitation corporelle, ce qui a cependant une importance capitale.

Au point de vue occulte, l'*art de respirer a une importance non moins considérable.*

C'est grâce à cet art que l'homme produit son dédoublement, c'est-à-dire le dégagement de son corps physique et de son corps astral, et peut, dès lors, se transporter à des distances considérables; mais ce genre d'opération ne peut être pratiqué sans dangers : il y faut user beaucoup d'entraînement et de patience, aussi dirons-nous à nos lecteurs de ne jamais tenter ces épreuves. Mais ce que le lecteur fera bien d'expérimenter pour sa santé c'est la gymnastique pulmonaire, parfaitement décrite dans un Traité tout moderne, *Livre des Respirations* (Paris, DORBON AINÉ, in-12). Comme conclusion aux lignes qui précèdent, nous dirons que les personnes débiles, que les personnes faibles et maladives, que celles qui sont atteintes de bronchite, d'emphysème et de tuberculose même, tous ces malades n'aspirent guère qu'un demi ou un cinquième de litre d'air à la minute et n'ont, par conséquent, qu'une nappe sanguine 14 ou 28 fois inférieure à ceux qui respirent normalement, c'est-à-dire qui aspirent 7 litres d'air par minute, tel que le réclame la Nature. (Voy. PANAYAMA).

Runes. — Caractères magiques, qui passaient chez certains peuples du Nord pour avoir une grande vertu dans les enchantements. Il y avait les *runes amers*, les *runes secourables*, les *runes médicaux*, *victorieux*, etc. ; il existe aussi des bâtons runiques.

S

Sabbat. — Assemblée de démons, de sorciers et de sorcières. Cette assemblée se tenait généralement dans quelque carrefour de forêt ou près d'un lac, d'un étang ou d'une mare. — Nous ne reproduirons pas ici

---

(1) TRAITÉ DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION. 1 vol. in-8° jésus avec 250 fig. intercalées dans le texte; Paris, *Librairies et imprimeries réunies*, 7, rue Saint-Benoît.

les légendes nombreuses qui ont cours sur le sabbat, parce que cela nous entraînerait trop loin.

Saganes. — Paracelse nous dit que « tous les éléments ont une âme et sont vivants. Les habitants des Eléments se nomment *Saganes*, ce qui veut dire Elémentals. Ils ne sont pas inférieurs à l'homme, mais ils en diffèrent en ce qu'ils n'ont point d'âme immortelle. Ce sont des puissances invisibles de la Nature, c'est-à-dire, *ce sont eux qui font ce qu'on attribue généralement à la Nature*. Nous pouvons les appeler des êtres, mais ils ne sont pas de la Race d'Adam. Ils mangent et boivent les substances qui, dans leur élément, servent de nourriture et de boisson..., etc. »

La Kabbalah nous fournit beaucoup d'indications qui confirment l'opinion de Paracelse sur les Saganes. (Voy. **Schedim**.)

Salamandres. — Esprits élémentaires du feu. Dans le *Comte de Cabalis*, l'abbé de Villars nous dit que « les Salamandres, habitants enflammés de la région du feu, servent les Sages, mais ne recherchent point leur compagnie ; leurs femmes et leurs filles se font voir rarement, etc., etc. »

(*A suivre.*) JEAN DARLÈS.

La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B.. AVEC LE MONDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS.

CHAPITRE QUINZIÈME *(Suite)*

« Ce pouvoir que Dieu m'a donné sur tout le ciel et sur lui-même, je puis le déléguer à qui je voudrais, au Saint-Père, à Votre Eminence.

— Vous n'avez pas ce pouvoir... Que c'est absurde, mon Dieu, mon Dieu ! — Monseigneur, répliquai-je encore avec le même calme, il est facile d'en faire l'expérience ; quand vous voudrez, devant vous, les personnages dont je parle viendront et prouveront ce qu'ils sont ; voulez-vous en faire l'épreuve ? — Pas du tout, vous êtes dans l'illusion ; c'est, d'ailleurs, la pensée du Saint-Père qui est très peiné de toute cette affaire. Vous pouvez le voir vous-même, voici ce qu'il a écrit. » Et il me remit, après les avoir baisées, quelques lignes de Sa Sainteté, que je baisai moi-même très respectueusement. En voici le sens que je certifie exact : « Nous chargeons Mgr Ferrari de faire venir le prêtre qui a écrit les lettres et de faire ses efforts pour le tirer d'illusion, ce que nous ne croyons guère possible, tant qu'il sera en rapport avec la personne... etc. »

Qu'on veuille bien remarquer que ces lignes avaient été écrites pour charger Mgr Ferrari non pas, comme nous l'avions pensé, d'entendre nos preuves et d'instruire notre affaire, mais de me tirer d'illusion... . Nous étions donc condamnés dès ce moment : c'est-à-dire avant même d'avoir été appelés. Je lui exprimai, de nouveau, mes regrets de ce que Sa Sainteté avait déjà prononcé. — « Mais le Saint-Père est l'organe infaillible de Dieu sur la terre, me répondit Son Eminence. Le Saint-Esprit lui a parlé. — Oh ! Monseigneur, répliquai-je avec un accent qui, tout en étant respectueux, exprimait parfaitement mon doute. — Comment ? vous n'admettez pas l'infaillibilité du pape ? — Je vous demande pardon, Monseigneur, je l'ai toujours admise, et je l'admets plus que jamais, depuis que Notre-Seigneur m'en a attesté lui-même la vérité ; mais je l'admets uniquement pour le cas où le Souverain Pontife parle, *ex cathedrâ*, après un examen suffisant des questions qu'il résout. — Vous êtes hérétique, mon frère, vous êtes hérétique ! » J'avoue que je n'en crus rien ; je compris seulement que, sans un miracle, je n'avais plus rien à espérer à Rome... Nous n'avions pas exposé la dixième partie de notre affaire, et nous étions déjà condamnés en vertu de ce principe : « Le Saint-Esprit a parlé au Pape » Que faire ?...

— « Quant à mes relations avec Mme C..., j'aime à croire que Sa Sainteté ne les soupçonne en rien ? demandai-je encore à Son Eminence. — Pas du tout, le Saint-Père vous estime beaucoup et regrette d'autant plus vos illusions.

Je sortis parfaitement calme, mais profondément attristé de la tournure que prenait notre affaire : J'affirmais, on niait ; j'offrais des preuves et des témoins, on ne voulait ni preuves ni témoins C'était le procédé le plus illogique, mais le plus expéditif, et on semblait pressé d'en finir. Quand je sortis, Cantianille entra. « Fais venir Lucifer », lui dis-je en passant. Je n'aurais pas été fâché qu'il vînt s'entretenir quelques instants avec Son Eminence. Mais le bon Dieu n'aime pas autant que moi les moyens énergiques, et il ne l'envoya pas.

Jusque-là, Cantianille n'avait parlé, dans ses lettres au Pape, que de ses fautes, de sa possession et de la société dont elle faisait partie : toutes choses qu'au témoignage de Mgr Ferrari, Sa Sainteté ne pensait même pas à révoquer en doute. « Le Saint-Père admet parfaitement, lui avait-il dit, et votre possession, et l'existence de cette société, qu'il vous engage à dénoncer à l'évêque (1). » Dans la nouvelle lettre qu'elle apportait, elle racontait les visions dont Dieu l'avait favorisée depuis l'âge de deux ans. Son Eminence lut cette lettre, comme Elle avait lu la mienne, opposant une négation à chaque affirmation. « Mais, lui répliqua Cantianille, je vois constamment Notre-Seigneur, la Sainte Vierge, sainte Magdeleine et beaucoup d'autres saints, absolument comme je vous vois. — C'est une illusion ! — Alors, Monseigneur, c'est aussi une illusion pour moi, que de penser que je vous vois. — Vous voyez donc Dieu comme vous me voyez ? — Oui, Monseigneur, je lui parle comme à vous, et il

(1) Dénoncer une pareille Société à l'évêque ! Et pourquoi ? Pour en excommunier les membres ? Des gens qui se vouent à faire le mal pour le mal ! Autant vaudrait excommunier l'enfer ! Se figure-t-on l'immense éclat de rire des Invisibles, apprenant leur excommunication ?... Il n'y a qu'un seul moyen de détruire cette épouvantable Société : en retirer la présidente et les principaux membres, ce qui est déjà fait. Aussi la Société s'écroule-t-elle petit à petit.

me répond, comme vous me répondez. Hier, si je vous ai dit, telle chose (peu importante), c'est lui qui me l'a commandé. Pendant que je vous parle, il est là, à côté de moi. — C'est un esprit de ténèbres, transformé en ange de lumière. — Ah ! Monseigneur, je vois aussi les démons, et certes, la différence est facile à faire... Et puis, jamais les démons ne pourraient tromper ainsi une personne qui est ou qui a été possédée... » — Mgr Ferrari ayant convenu ensuite que les bonnes pensées viennent de Dieu : — « C'est donc Dieu qui me parle, lui répliqua encore Cantianille, puisque je n'ai jamais la moindre mauvaise pensée qu'il ne m'en détourne, et que toutes celles qu'il m'envoie sont excellentes. — Les femmes sont exposées à une certaine maladie, qui peut être pour elles le principe de bien des illusions. — Je n'ai pas cette maladie, Monseigneur, mais si je l'avais, j'aime à croire que ce ne serait pas depuis l'âge de deux ans. — Enfin, vous avez dit à ce bon prêtre tout ce qu'il croit. — Pardon, Monseigneur, je ne lui ai jamais rien dit. Tout ce qu'il sait, il l'a appris par le bon Dieu ou les saints qui viennent en moi, et je ne saurais pas ce qu'on lui a dit, si lui-même ne me l'avait raconté. — Vous dites donc que Dieu et les saints viennent à vous ? — Oui, Monseigneur, puisque c'est vrai. — Allons, vous êtes plus exaltée encore que M. Thorey.

— Non, Monseigneur, je ne suis pas exaltée, et je ne crois pas que M. Thorey le soit plus que moi. — C'est vrai, il est singulièrement calme. — Ce n'est pas étonnant, ce calme si grand et si extraordinaire, c'est le bon Dieu qui le lui inspire, ainsi que tous les saints qui lui parlent en moi. — Le Saint-Père a parlé, répondit enfin Son Eminence, il n'examinera pas. — Cependant, quand il aura vu nos lettres d'aujourd'hui ! Veuillez les lui montrer, car il ne sait pas ce qu'elles contiennent. » Il hésita... puis promit cependant de les lui remettre le soir, s'il trouvait l'instant favorable. Mais il ajouta : « Ce sera inutile, le Saint-Père ne reviendra pas sur sa décision. — Alors, reprit Cantianille, puisque tout est jugé d'avance, il faudra donc que je m'en retourne, comme je suis, exposée aux affreux supplices que les démons me font endurer chaque instant ?... — Non, non, ma fille, répondit affectueusement ce bon cardinal, en lui prenant la main. On vous fera délivrer, le Saint Père y pense ; il veut même que ce soit le plus tôt possible, parce que le séjour de Rome est onéreux pour vous, et que votre pensionnat réclame vos soins. » Il ajouta que nous verrions le Pape avant notre départ. — « Mais il veut qu'auparavant vous soyez délivrée. D'ailleurs, revenez après-demain chercher la réponse à vos dernières lettres. — Je reviendrai avec M. Thorey ? — Certainement, je veux le voir aussi. Et puis, dans la position où vous êtes, vous ne pouvez pas sortir sans lui. » A la vérité, elle ne pouvait pas rester seule un instant, sans être exposée à la vengeance des démons et de leurs suppôts.

Cantianille baisa donc la main de Son Eminence (1) et la quitta.

(1) A Rome, c'est l'habitude que les prêtres donnent leur main à baiser aux personnes qui les approchent. Un jour comme on sortait d'un catéchisme, nous vîmes toutes les personnes qui y avaient assisté, enfants, jeunes gens, jeunes filles et autres, baiser la main de celui qui l'avait fait.

Elle était toute joyeuse en revenant me trouver. — « Le Saint-Père va me faire délivrer avant notre départ, me dit-elle, tout va bien. » Et je partageais sa joie. « On va faire les exorcismes, disions-nous ; les démons viendront, ils se feront reconnaître facilement ; et comme, en ma présence, personne n'a de pouvoir sur eux, ni les cardinaux, ni même je Pape, je donnerai tacitement aux exorcistes le pouvoir de les faire venir, mais celui-là seulement ; et quand ils auront bien reconnu leur impuissance, moi, je terrasserai les démons et les ferai obéir au moindre de mes signes. Il faudra bien qu'on reconnaisse là quelque chose de merveilleux et qu'on y regarde de plus près » ; c'est-à-dire que nous voyions, dans les exorcismes, un moyen de produire enfin ces témoins effrayants, que personne ne voulait ni voir ni entendre.

En rentrant, nous écrivîmes l'un et l'autre au Pape. Dans ma lettre, je lui exposais tout d'abord les preuves de ce que j'avais simplement affirmé la veille, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles j'étais parfaitement sûr que c'est Dieu, la sainte Vierge, les anges et les saints qui daignent me parler dans le corps de Cantianille. Après quoi j'ajoutais : « Malgré cela, Très Saint-Père je consens à ne plus vous parler de notre mission ; Votre Sainteté a bien voulu nous faire promettre que Mme C... serait délivrée avant notre départ, c'est tout ce que nous désirons. Qu'elle veuille donc bien choisir quelque prêtres à cet effet, et nous l'en remercierons du plus profond de nos cœurs. »

Je n'ai pas besoin de dire que, par ces mots : « je consens à ne plus vous parler de notre mission », je n'entendais nullement y renoncer puisque, en étant convaincu, je ne peux y renoncer tant que ma conviction ne sera pas détruite ; je voulais seulement n'en rien dire, avant que les exorcismes n'aient forcé le Saint-Père à me demander lui-même ce qu'il n'avait pas voulu entendre.

Cantianille lui écrivit dans le même sens, en le remerciant d'avance de ce qu'Il voulait bien la faire délivrer.

Revenons maintenant un instant sur les démons. Cantianille, ai-je dit, les voyait constamment depuis notre départ de Marseille ; outre cela, tous les jours, et plusieurs fois par jour, son corps devenait la proie, comme avant sa délivrance, non-seulement de la première légion, mais d'autres démons encore mille fois plus affreux, comme Vénus, Proserpine et Diane, monstres dont aucune parole humaine ne pourrait dépeindre la cruauté. Ces démons venaient, le plus souvent, parce que Dieu les envoyait malgré eux nous transmettre ses ordres, mais ils en profitaient pour la torturer et lui laisser des jours entiers les traces de leur passage.

Nous savions par eux et par les apparitions célestes tout ce qu'ils faisaient pour amener le Saint-Père à nous condamner sans examen.

Or, c'était le mercredi (29 novembre), que Mgr Ferrari avait promis à Cantianille qu'elle serait délivrée, et nous devions recevoir les ordres nécessaires pour cela le vendredi suivant.

Le jeudi matin, un démon nommé Sardanapale (chef de la seconde légion, et celui que, dans les des-

seins de Dieu, notre Saint-Père Pie IX doit remplacer au ciel), Sardanapale s'empara de Cantianille et me dit, entre autres choses : « Si je peux faire qu'on vous renvoie à Sens pour les exorcismes !!...

— Je ne le crains pas, lui répondis-je, on nous a promis de les faire à Rome. » Aussi ses menaces ne me tourmentaient guère. Le lendemain, nous nous rendîmes de nouveau chez Mgr Ferrari ; et, comme l'avant-veille, il nous reçut encore séparément. Cette fois, il lut ma lettre tout bas, et sans faire une seule réflexion, si ce n'est au sujet des exorcismes, dont je le priai de remercier d'avance le Saint-Père. « Cela est impossible, me dit-il : vous irez les faire faire à Sens. — Mais mon évêque n'y consentira jamais, après ses refus de nous voir et de nous entendre. — Vous le lui direz de ma part. — Néanmoins il refusera. — Non pas, certes ! vous êtes témoin de ce que je dis, et s'il refuse, vous m'écrirez ; je lui en intimerai l'ordre moi-même... »

Puis il me lut et me fit lire quelques lignes écrites de la main du Saint-Père, par lesquelles Sa Sainteté prononçait définitivement que nous étions dans l'illusion, et me faisait défendre de lui en rien écrire par la suite.

Qu'on veuille bien encore remarquer que cette sentence avait été portée le mercredi soir ou le jeudi. Or, je l'ai dit, ma dernière lettre au Pape ne contenait que des affirmations sans preuves. J'y énonçais simplement ces faits : « J'ai vu Dieu, la Sainte Vierge, etc. ». Quant aux raisons pour lesquelles je croyais que c'était bien Dieu et ses saints qui me parlaient dans Cantianille, elles se trouvaient dans la lettre suivante, dans celle que le Pape n'avait pas encore lue, et dont Mgr Ferrari venait de prendre connaissance sans faire une seule objection.

Je l'avoue, je trouvai cette sentence inacceptable Mes raisonnements n'avaient pas été lus, ni mes témoins entendus ; les faits mêmes n'étaient pas exposés complètement. L'avant-veille, Cantianille m'avait dit, en montant au Vatican : « Ne demandons plus qu'une chose, qu'on nous permette d'exposer simplement les faits, nous accepterons ensuite la décision ; mais nous ne pouvons pas demander moins. » Cependant, c'était plus qu'on ne nous accordait.

La sentence du Saint-Père ne reposait que sur un seul considérant : « Le Saint Esprit m'a parlé. » J'en dis franchement mon opinion au cardinal Ferrari ; et, après quelques discussions sur le sens à donner à l'infaillibilité du Pape, il finit par me dire : « Vous accepterez donc sa sentence, s'il veut examiner vos preuves ? — Mais certainement, je le promets d'avance, et avec serment, s'il le faut ; je n'ai pas fait un tel voyage pour obtenir l'examen et m'y refuser ensuite. Que Sa Sainteté examine ; voilà tout ce que je désire.

— Ecrivez, dit Monseigneur à son secrétaire ; » et il lui dicta en latin que, interrogé par lui si je me soumettrais... etc., j'avais répondu.. Aussitôt la pensée me vint de lui demander ce qu'il entendait par mes preuves... « Mais ceci », et il me montrait ma lettre ; « que le Saint-Père lise cette lettre et qu'il prononce ensuite...

(*A suivre*)

A TRAVERS LES REVUES

CAS D'IDENTITÉ CARACTÉRISTIQUE

Nous lisons dans la ***Paix universelle*** un article de M. A. Erny, qui croit avoir trouvé, dans certaines communications, la preuve, tant cherchée, de l'identité des « esprits ».

Nous reproduisons cet article uniquement à titre de curiosité, ne faisant point nôtre la théorie de M. A. Erny.

Mon ami J. V. me raconte le fait suivant, qui est une manifestation des plus nettes d'identité d'un désincarné :

Il se trouvait dernièrement chez la baronne de W... qui s'occupe beaucoup d'expériences spiritiques (ou psychiques), avec cinq autres personnes *dont je pourrais donner les noms au besoin.*

Au lieu de se mouvoir, la table répondait par *coups frappés dans l'intérieur du bois*, mode d'action infiniment *plus sûr et plus convaincant* que le soulèvement d'une table, dont les sceptiques ou les incrédules peuvent toujours mettre en doute sa réalité.

Les assistants ayant demandé qui était présent et qui se manifestait, les coups répondant aux lettres de l'alphabet, selon la méthode typtologique, sa réponse fut « *Mathilde*... et je viens pour M. J. V... » Mon ami ayant répondu qu'il ne connaissait et n'avait jamais connu personne du nom de Mathilde, la désincarnée invisible, mais présente, insista et dit de nouveau qu'elle venait pour M.V.J... Ce dernier ayant demandé le nom de famille de la dame, celle-ci refusa de le dire, ce qui augmenta les doutes de mon ami sur l'*identité* réelle de la désincarnée. « Avez-vous connu ma femme ? dit M. V. J...— Peu. . en visite » fut la réponse. « *Quand êtes-vous morte*? — Il y a dix ans. — *Où*? — Maison de santé. » Néanmoins, tout cela paraissait peu concluant à mon ami V. J..., mais où cela devient étrange et caractéristique, c'est que le lendemain V. J..., dînant chez un ami M. G..., la femme de ce dernier fit allusion une fois à une *Mathilde* qu'elle avait beaucoup connue. A ce mot, V. J... dressa l'oreille et demanda *qui était cette Mathilde* : « C'est Mme Joseph F.., répondit la dame. Nous étions très liées de son vivant. — Et quand est-elle morte? » Mme G... interrogea son mari, puis répondit : « Il y a dix ans, en 1891... — Vous rappelez-vous où elle est morte? — Dans une maison de santé, où elle avait été transportée pour subir une opération assez grave.

Comme on le voit, tout ce qu'avait dit la morte était *strictement exact*, et mon ami V. J..., en cherchant dans sa mémoire, se souvint d'avoir rencontré *autrefois* cette dame J. F..., belle-sœur d'un de ses confrères. Il se rappela aussi qu'il l'avait vue une dernière fois à l'Opéra... où on jouait le ballet de *Coppélia*. Elle lui avait dit : *Après-demain je dois subir une opération assez grave, et comme on ne sait pas ce qui peut arriver*, j'ai tenu à venir une dernière fois à l'Opéra (cette dame était très mélomane). En effet, deux jours après, l'opération tourna mal, et la dame en mourut.

Très frappé de cette manifestation si nette, mon ami V. J..., dès qu'il se retrouva chez la baronne de W..., demanda si Mme Mathilde était présente. « Oui » fut la réponse. — Maintenant que je connais votre nom, dit

V. J..., pouvez-vous me dire où vous m'avez vu pour la dernière fois ?

Réponse. — A l'Opéra.

— Qu'y jouait-on ?

— *Sigurd.*

— Vous vous trompez, cherchez bien dans votre mémoire !

Réponse. — Vous avez raison, c'était *Coppélia.*

— Où êtes-vous morte ?

Réponse. — Dans une maison de santé.

— Où se trouvait cette maison ?

Réponse. — Je ne puis m'en souvenir... Je ne me souviens que de la terrible opération qui a déterminé ma mort.

Comme on le voit, le cas d'*identité* est des plus frappants, et a complètement convaincu mon ami V. J... qui est plutôt sceptique que crédule, mais qui a eu le bonheur depuis quelques années de constater par lui-même des phénomènes si curieux et si incontestables que, malgré son scepticisme antérieur, il a été obligé de se rendre à la réalité des manifestations de l'Au-delà.

Ainsi que l'ont si bien remarqué le Dr Hodgson et F. H. Myers (de son vivant président de la Société des recherches psychiques de Londres) à propos de leur ami *Georges Pelham*, qui se manifesta si nettement à eux après sa mort, les désincarnés dans leur nouvelle existence doivent être si troublés par ce milieu nouveau, que beaucoup de choses de la terre leur échappent ou sont oubliées par eux. Pour nous en faire une idée, supposons qu'un individu élevé en Europe dans une sphère modeste se trouve tout d'un coup transporté en Amérique, et fasse une fortune rapide qui modifie complètement son existence ; il est évident que cet individu perdra peu à peu le souvenir de la vie passée en Europe.

Un simple mortel ou *incarné* ne se souvient souvent plus de son enfance et même de sa jeunesse, à plus forte raison un *désincarné*, qui se trouve subitement transporté dans un milieu si différent de la terre, et où toutes ses idées anciennes doivent être plus ou moins modifiées.

Mon ami V. J... apprit aussi par son amie Mme G... que ladite Mathilde F... avait eu une aventure sur laquelle je garderai le silence, car cela touche trop à la vie privée de cette dame. Tout ce que je puis dire, c'est que mon ami V. J... put s'assurer encore de quelques détails secrets de la vie de M. F... qui corroborèrent encore l'identité de cette dame, mais ici le terrain devient scabreux, et il vaut mieux être discret.

M. C. de Vesme, directeur de la *Revue des Etudes*, auquel j'avais raconté ce fait, me fit remarquer que l'objection qui pourrait être faite par des *Psychologues* (se disant *Psychistes*, mais ne l'étant pas), c'est que tout ce qu'aurait dit la prétendue désincarnée pouvait se trouver dans le *subconscient* de mon ami V. J... C'est un moyen commode et un peu trop simple à l'usage des Psychologues pour expliquer ce qu'ils ne comprennent pas, ou souvent ce qu'il leur serait pénible de comprendre, car les faits démolissent leurs petites chapelles et leurs petites explications psycho-rococo-psycho peu logiques.

En effet, en se reportant au récit rédigé par moi, on verra que mon ami V. J... *ne savait pas* que cette Mathilde avait été connue par sa femme *qui ne lui en avait jamais parlé*. (Cette Mathilde étant une de ces dames qu'on rencontre dans un salon ami, mais dont on ne s'occupe plus, une fois la visite faite. C'est comme les connaissances de voyage, oubliées une fois qu'on est rentré chez soi.) Mais revenons au récit ; on remarquera que la femme de V. J... ne lui ayant jamais parlé de cette Mathilde, que ne connaissait pas non plus aucun des assistants, il est clair comme le jour que tout cela *ne pouvait se trouver dans le subconscient* (!) *de mon ami V. J..., ni dans celui des assistants.* Donc cette objection psycho-psychologique ne tient pas debout.

Ah ! si Mme G..., qui plus tard (à un dîner) dit à mon ami avoir connu cette *Mathilde*, avait été présente à la séance chez la baronne de W..., alors on eût pu supposer que tout ce que disait l'invisible Mathilde venait du subconscient de Mme G..., mais, comme cela n'est pas, cette supposition reste, comme celle des psychologues en général, à l'état menu... pour ne pas dire saugrenu.

Remarquons aussi que mon ami V. J... ne savait pas en quelle année était morte cette Mathilde, et que le décès avait eu lieu dans *une maison de santé*; donc, *ayant su ces faits avant d'en être averti par Mme G...*, mon ami ne pouvait avoir tout cela dans son subconscient, qui ne peut pas être plus malin que son superconscient ou *ego supérieur*, que les spiritualistes de l'école de Vacherot (et *tutti quanti*) ont la fâcheuse disposition à confondre avec l'*âme*, ou du moins ce que l'Eglise nous a habitués à appeler de ce nom.

Les psychologues pourront dire, il est vrai, que mon ami V. J... avait connu autrefois cette Mathilde, belle-sœur d'un de ses confrères, mais c'était une de ces connaissances passagères comme il s'en fait dans un salon (on pourrait dire en passade) ou quelquefois dans un théâtre. Il est vrai aussi que cette Mathilde avait dit à mon ami V. J... à l'Opéra, qu'elle devait subir le lendemain une opération très grave, *mais depuis lors mon ami n'avait plus entendu parler d'elle*; donc il ignorait et sa mort et l'époque où elle avait eu lieu. Donc, son subconscient n'était pour rien dans les communications faites par l'invisible Mathilde.

Plus tard, dans la deuxième séance chez la baronne de W..., nous voyons Mathilde, se disant présente, se tromper sur la pièce qu'on jouait ce soir-là à l'Opéra... Elle dit *Sigurd* au lieu de *Coppélia*. Si cela était venu du subconscient de mon ami, *il ne se serait pas trompé* et l'invisible aurait dit *Coppélia* du premier coup... Ce fait vient de ce que (nous ont dit F.-H. Myers et le Dr Hodgson), souvent la mémoire chez les désincarnés leur fait défaut, et cela n'est pas étonnant, car, transportés sur un plan si différent du plan terrestre, les désincarnés doivent être pendant assez longtemps *tout désorientés*, surtout si, de leur vivant, ils n'ont pas été mis au courant des phénomènes psychiques.

Je n'ai pas voulu le dire trop crûment à M. de Vesme, mais ses objections étaient si peu solides, qu'elles tenaient à peine debout. A trop vouloir donner de l'importance aux conceptions si absurdes des psychologues, lorsqu'ils veulent discuter les phénomènes psychiques, on leur laisse croire qu'ils pourraient avoir raison, et en général c'est de la déraison dont ils nous gratifient.

A. Erny.

Le Gérant : Gaston Mery.

Imprimerie Jean Gainche, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10